



Messahel relève une «convergence de vues»

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a relevé, jeudi, à Alger, une «convergence de vues» entre l'Algérie et la Russie sur plusieurs questions régionales et internationales, dont la lutte contre le terrorisme.



Reddition

Un terroriste se rend aux autorités militaires à Tamanrasset



INFORMER ET PENSER LIBREMENT



AL SALAM BANK
Algeria الجزائر

www.alsalamalgeria.com
tawassol@alsalamalgeria.com

Quotidien National d'Information - 8^e Année - Samedi 26 janvier 2019
20 Djoumada El Aouel 1440 - N° 2002 - Algérie : 10 DA / 1 €

Dans une interview publiée dans le rapport 2018 d'OGB

Bouteflika : «La diversification économique, un objectif central et incontournable»

>> Lire page 4



Stratégie nationale de développement de l'agriculture Ouyahia réaffirme l'appui de l'Etat pour insuffler une nouvelle dynamique au secteur

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a affirmé, jeudi dernier, que l'Etat poursuivra la mise en œuvre de sa stratégie nationale pour la promotion de l'agriculture et du développement rural, à travers la prise de toutes les mesures nécessaires pour insuffler une nouvelle dynamique à ce secteur sensible. Dans sa réponse à un député lors d'une séance plénière à l'APN consacrée aux questions orales, lue en son nom par le ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda, Ouyahia a réaffirmé que le gouvernement maintiendra son appui pour la poursuite de la mise en œuvre de sa stratégie nationale pour la promotion de l'agriculture et du développement rural...

>> Lire page 3



Education nationale



Le projet de PV commun ministère-syndicats soumis au partenaire social

Page 6

Commerce de troc



«La réglementation actuelle sera révisée», annonce Djellab

Page 7

Restitution des archives de la Guerre de Libération nationale détenues par la France

Zitouni : «Les négociations sont sensibles et complexes»

Page 18

L'Echo Sportif

Ses supporters lui mettent la pression Vent de panique à l'USMA

Real Betis Ryad Boudebouz proche de la sortie

Pages 23 & 22

Reddition

Un terroriste se rend aux autorités militaires à Tamanrasset

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts fournis par les Forces de l'Armée nationale populaire, un terroriste s'est rendu, le 24 janvier 2019, aux autorités militaires à Tamanrasset - 6^e RM, en possession d'une mitrailleuse de type Dictariov et d'une quantité de munitions. Il s'agit du terroriste Mehadjoubi Ahmed, dit «Hamza», qui avait rejoint les groupes terroristes en 2011». Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté, à Aïn Amenas - 4^e RM, Aïn Témouchent et Relizane - 2^e RM et Sétif - 5^e RM, 6 narcotrafiquants en possession d'une quantité considérable de kif traité s'élevant à 261,8 kg, 990 comprimés psychotropes et un véhicule».

Par ailleurs et au niveau de la 6^e RM, des éléments l'ANP «ont arrêté, lors d'opérations distinctes à Bordj Badji Mokhtar, 4 contrebandiers et saisi 30.12 tonnes de denrées alimentaires, 15 420 litres d'huile de table à bord de 8 camions, ainsi que l'arrestation de 6 orpailleurs et la saisi d'un groupe électrogène et un marteau-piqueur, de même des tentatives de contrebande de 89 974 litres de carburant ont été mis en échec à Bordj Badji Mokhtar - 6^e RM et Souk Ahras, Tébessa et El Tarf - 5^e RM».

«Dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine, des éléments de la gendarmerie ont arrêté un organisateur d'émigration clandestine à Oran - 2^e RM», a ajouté le communiqué.



Sud-ouest

Plus de 20 quintaux de drogues saisis l'année dernière

Une saisie de plus de 20 quintaux de drogues (kif traité) et de 26 934 comprimés de psychotropes a été opérée l'année dernière par les services de la Sûreté nationale des wilayas de Tindouf, Adrar et Béchar, a-t-on appris, ce jeudi, auprès de l'Inspection régionale de la police du Sud-ouest. S'exprimant lors d'un point de presse par visioconférence, animé depuis le siège régional de Béchar, le contrôleur de police, Daoud Mohand Chérif, a indiqué que les services de police ont, dans le cadre de la lutte contre la commercialisation illicite de drogues et produits hallucinogènes, traité 29 affaires. Les services de sûreté des wilayas précitées ont traité l'année dernière un taux de 81,57 % des 3457 affaires recensées dans ces wilayas, liées, notamment, aux crimes de droit commun et à l'atteinte aux personnes et aux biens. Le même responsable a mis en avant la mission de la police dans la lutte contre la cybercriminalité qui prend de l'ampleur. Il est relevé, à ce titre, 87 affaires du genre traitées par la Police judiciaire des sûretés des trois wilayas précitées, avec un taux de succès de 83,90%.

Khenchela et Tébessa 5 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés



Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté, le 23 janvier 2019, lors d'opérations distinctes menées, à Khenchela et Tébessa - 5^e RM, 5 éléments de soutien aux groupes terroristes. L'enquête est toujours en cours». Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, à Bordj Bou-Arréridj - 5^e RM, Sidi Bel-Abbès et Oran - 2^e RM, 4 narcotrafiquants en possession d'une grande quantité de kif traité s'élevant à

235,6 kg, tandis que 4358 unités de produits parapharmaceutiques ont été saisis à El Oued - 4^e RM. Par ailleurs et au niveau de la 6^e RM, des détachements de l'ANP ont arrêté, à Tamanrasset, Aïn Guezam et Bordj Badji Mokhtar - 6^e RM, 8 orpailleurs et saisi 16 groupes électrogènes, 13 marteaux-piqueurs, 3 détecteurs de métaux, ainsi que 2 véhicules tout-terrain et 3 motocyclettes, alors que 21 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Aïn Guezam et Aïn M'guel, a relevé le communiqué.

Aïn Témouchent

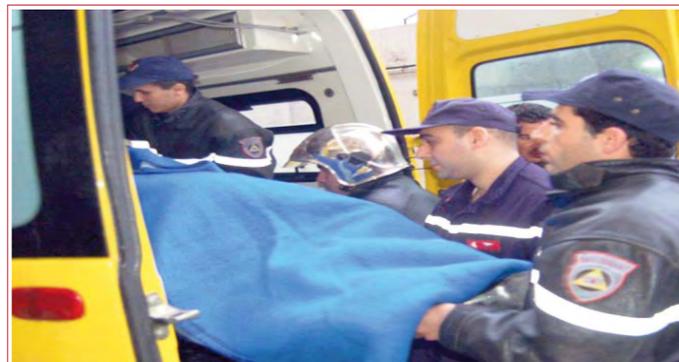
Découverte d'un autre corps rejeté par les vagues sur la plage de Sbiaat

Les services de la gendarmerie (GN) de la wilaya d'Aïn Témouchent ont découvert, ce jeudi, sur la plage de Sbiaat (commune de Bouzedjar), un cadavre de sexe masculin non identifié rejeté par les vagues, a-t-on appris auprès de ces services. Le corps retrouvé intact serait celui d'un candidat à l'émigration clandestine par mer, a-t-on estimé, indiquant que les services de la GN ont ouvert une enquête pour connaître l'identité de l'individu et déterminer les causes réelles de ce décès. Selon les premiers éléments de l'enquête, le corps serait celui d'un jeune trentenaire. Les services de la Protection civile ont évacué le corps vers la morgue de l'EPH Ahmed-Medeghri d'Aïn Témouchent. Il s'agit du 2^e corps découvert, jeudi, après celui rejeté par les vagues sur la plage d'El Aïn à Sidi Ben Adda.

Intempéries à Bouira Mort d'un agent de la protection civile emporté par les eaux pluviales

Un agent de la protection civile a trouvé la mort, ce jeudi, après avoir été emporté par les eaux pluviales à la cité 250 Logements de la ville de Bouira, alors qu'il procédait avec ses collègues au curage des avaloirs et regards, a-t-on appris auprès des services de ce corps constitué. «L'agent, (27 ans) est décédé. Nos éléments étaient en train de repêcher son corps emporté par les eaux pluviales», a expliqué à la presse

le chargé de la communication de la Direction de la Protection civile de Bouira, le capitaine Rahmani Raouf. Selon les détails fournis par cet officier, 13 interventions ont été lancées en même temps par les différentes unités de la Protection civile pour apporter aide et assistance aux personnes en difficulté et pour l'évacuation des eaux pluviales, notamment, au niveau du chef-lieu de la wilaya.



Tlemcen

Saisie de 115 kg de kif traité à Sidi Djillali

Les éléments de la sûreté de la wilaya de Tlemcen ont procédé, dernièrement, à la saisie d'une quantité de 115 kg de kif traité dans la commune de Sidi Djillali, a indiqué, ce jeudi, un communiqué de la cellule de communication de ce corps constitué. Suite à des informations parvenues au service régional de lutte contre le trafic de drogue, signalant que des personnes convoiaient une quantité de drogue à partir de la bande frontalière ouest du pays vers Sidi Djillali, qu'une opération de police a été lancée. Les investigations ont permis d'intercepter un véhicule, au niveau d'un barrage de contrôle, à l'entrée de la localité de Sidi Djillali. Les policiers ont découvert à l'intérieur du véhicule cette quantité de drogue. Le conducteur a été arrêté, a-t-on précisé. Suite à l'enquête, deux autres complices ont été identifiés et arrêtés alors qu'ils se trouvaient à bord d'un véhicule. Les trois suspects, (23 et 50 ans), ont été présentés devant le Procureur de la République près le tribunal de Sebdou, qui les a placés sous mandat de dépôt.

Stratégie nationale de développement de l'agriculture Ouyahia réaffirme l'appui de l'Etat pour insuffler une nouvelle dynamique au secteur

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a affirmé, jeudi dernier, que l'Etat poursuivra la mise en œuvre de sa stratégie nationale pour la promotion de l'agriculture et du développement rural, à travers la prise de toutes les mesures nécessaires pour insuffler une nouvelle dynamique à ce secteur sensible.

Dans sa réponse à un député lors d'une séance plénière à l'APN consacrée aux questions orales, lue en son nom par le ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda, Ouyahia a réaffirmé que le gouvernement maintiendra son appui pour la poursuite de la mise en œuvre de sa stratégie nationale pour la promotion de l'agriculture et du développement rural. A cet effet, le gouvernement veille à mobiliser pleinement les ressources et les moyens nécessaires, à prendre toutes les mesures et dispositions pour insuffler une nouvelle dynamique à ce secteur de base pour augmenter les moyennes de croissance économique et consacrer le développement global. Selon le Premier ministre, la relance de ce secteur ainsi que d'autres secteurs vitaux figure parmi les principales préoccupations inscrites au plan d'action du gouvernement qui veille à renforcer le rôle de ce secteur sensible dans le cadre de la stratégie nationale de développement global. Pour réaliser cet objectif, Ouyahia a rappelé l'adoption, par les pouvoirs publics, d'une approche multidimensionnelle pour l'appui du secteur de l'Agriculture et du Développement local, en accordant la priorité aux wilayas productives dans ce domaine.

Selon le Premier ministre, la relance de ce secteur ainsi que d'autres secteurs vitaux figure parmi les principales préoccupations inscrites au plan d'action du gouvernement qui veille à renforcer le rôle de ce secteur sensible dans le cadre de la stratégie nationale de développement global

Dans ce sens, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait mis l'accent, dans un message à l'occasion de la célébration du 44^e anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), sur le souci de l'Etat de préserver le foncier agricole, qu'il a qualifié de «ligne rouge à ne pas transgresser», notamment, à travers la sécurisation de sa possession et la récupération du foncier non exploité de manière rationnelle et économique. Dans ce contexte, le président de la République a exhorté les différentes instances de l'Etat à accorder «un intérêt majeur» au rajeunissement du secteur de l'Agriculture, à soutenir les initiatives des jeunes, à consolider les organisations professionnelles, à garantir l'aide à la femme rurale et à œuvrer davantage à la promotion, à la modernisation et au développement du secteur agricole. Il a appelé, en outre, le gouvernement à centrer ses efforts sur les principaux axes du développement agricole, particulièrement le développement de l'irrigation à travers la généralisation de l'utilisation des moyens d'économie de l'eau, la sensibilisation des agriculteurs et des éleveurs à l'importance de l'assurance agricole et la protection sociale, la promotion de l'industrie agroalimentaire, la mécanisation de l'activité agricole et l'encouragement de l'exportation des produits agricoles. Le Président Bouteflika a appelé également les différentes établissements et organismes à accorder davantage d'intérêt à la formation dans les domaines de l'agriculture, particulièrement

chez les jeunes et en milieu rural, à se tenir informer des derniers développements technologiques aux plans régional et international, à valoriser les résultats des recherches scientifiques et à veiller au rapprochement des laboratoires et centres de recherches de leur environnement économique et d'investissement. Soulignant les résultats des politiques mises en place depuis 2000 dans le domaine de l'agriculture, il a indiqué que les mesures prises ont permis l'amélioration des indicateurs globaux du secteur, qui représente désormais 12.3% du Produit intérieur brut (PIB), avec un taux de croissance de plus de 3.25% et une production supérieure à 3.216 milliards de dinars. L'agriculture emploie aujourd'hui presque un quart de la main-d'œuvre en Algérie sans parler de l'intégration des jeunes diplômés des instituts de formation et la création de micro-entreprises dans le cadre du soutien aux exploitations agricoles, a-t-il ajouté. Le chef de l'Etat a rappelé, dans ce sens, sa rencontre avec les agriculteurs, en février 2009 à Biskra, ajoutant que c'était une station pour rectifier le tir en adoptant des méthodes innovantes, à travers, notamment, un réaménagement des priorités, l'adoption d'une approche plus efficace et la mobilisation des moyens de sa mise en œuvre, son suivi et son évaluation. Pour le président de la République, l'amélioration que connaît le secteur grâce à ces politiques demeure «insuffisante» devant l'émergence d'autres défis face auxquels notre pays doit réagir positivement, notamment, les changements climatiques, les crises alimentaires et financières mondiales et l'instabilité des marchés agricoles mondiaux, marqués par la hausse et la fluctuation des prix. Des défis auxquels s'ajoute la concurrence de plus en plus féroce à laquelle est confrontée notre agriculture. Le Président Bouteflika a salué «le rôle actif de l'UNPA en contribution à la promotion du secteur de l'Agriculture, à l'essor de l'économie nationale et à l'accompagnement des agriculteurs et des éleveurs en leur garantissant l'écoute et en leur permettant d'exercer leur métier dans la stabilité et la sérénité». Il faut souligner que l'importance de l'agriculture comme vecteur de développement et de relance de l'économie nationale se précise de plus en plus dans une conjoncture marquée par une récession engendrée par la chute brutale des cours du pétrole. Cette nouvelle orientation a été réaffirmée par le président de la République qui avait souligné l'engagement de l'Etat à poursuivre son soutien à l'agriculture, rassurant que la conjoncture financière difficile que connaît l'Algérie n'entamera en rien la détermination de l'Etat à promouvoir ce secteur. Le président de la République avait mis en avant l'importance de ce secteur vital pour permettre à notre pays de surmonter les épreuves, tout en préservant sa stabilité et la cohésion du front interne à l'ombre des crises économiques et soubresauts politiques qui secouent le monde. L'Algérie a pu se prémunir contre les répercussions de la chute des cours du pétrole grâce à une politique judicieuse et par un paiement anticipé de la dette en sus de la réalisation de projets stratégiques et la préservation des réserves nationales, autant de mesures qui ont mis l'Algérie à l'abri d'une récession dévastatrice, a relevé le chef de l'Etat, ajoutant qu'il est «plus judicieux aujourd'hui de s'orienter vers d'autres secteurs générateurs de richesses et d'emplois pour nos jeunes».



Cette nouvelle orientation a été réaffirmée par le président de la République qui avait souligné l'engagement de l'Etat à poursuivre son soutien à l'agriculture, rassurant que la conjoncture financière difficile que connaît l'Algérie n'entamera en rien la détermination de l'Etat à promouvoir ce secteur

L'agriculture qui permet d'atteindre l'autosuffisance, voire d'aller vers l'exportation permettra à l'Algérie de compter avec les recettes nationales, diversifier ses sources d'investissement et de préserver le pouvoir d'achat des citoyens. «Nous n'avons d'autre alternative, si nous voulons trouver un substitut économique à l'énergie tarissable, que de réhabiliter et restructurer ce secteur à travers une vision stratégique moderne qui repose sur la science et les technologies, la revalorisation des expériences, la mécanisation et une bonne gestion du processus de production, de distribution, de stockage et de commercialisation», a affirmé le président de la République. Rappelant que le secteur de l'Agriculture avait occupé une importante place dans le programme de développement à travers le soutien au secteur, une distribution équitable des terres, l'effacement de la dette des agriculteurs et l'injection de plus de 800 milliards de dinars pour le soutien à l'activité agricole, le président de la République a affirmé que l'Etat demeure fidèle à son engagement dans l'accompagnement de nos agriculteurs en faveur de la cristallisation du projet de développement national global. Cela traduit la volonté de l'Etat à aller de l'avant sur cette voie pour assurer la relance de l'agriculture et la diversification de l'économie nationale, et cela passe inévitablement par la nécessité de

moderniser le secteur et de promouvoir les industries agricoles. A cet effet, d'aucuns pensent que l'Algérie ne peut réaliser de progrès dans les domaines économique, industriel et commercial sans asseoir une base agricole nationale solide et que la solution économique est actuellement entre les mains des producteurs agricoles. Pour relever le défi, le gouvernement est appelé à intensifier les efforts, avec la nécessité de recourir aux techniques modernes pour améliorer la productivité et remédier au manque de main-d'œuvre. A cet égard, le renouveau agricole auquel aspire le gouvernement passe impérativement par la conjugaison des efforts de l'Etat, des agriculteurs, des producteurs, des industriels et des réseaux de distribution et de commercialisation insistant sur la nécessité de favoriser une synergie entre les différents acteurs. Dans son plan d'action, le gouvernement compte mettre en œuvre l'important programme de soutien au développement agricole annoncé par le président de la République à Biskra en 2009, et qui a permis à l'économie agraire de faire un bon qualitatif avéré. L'agriculture qui constituait en 2016 plus de 12% du PIB, représente désormais une production proche de 3000 milliards de dinars. Elle est aussi le 1^{er} secteur économique fournisseur d'emplois dans le pays. C'est donc cette dynamique que le gouvernement s'attellera à maintenir et à accroître. Ainsi, le gouvernement envisage la mobilisation de partenariats entre des investisseurs nationaux et étrangers pour le développement d'une agriculture intensive et moderne, dans les domaines animal et végétal, notamment, dans le Sud du pays et les Hauts-Plateaux. En parallèle, une importance particulière sera accordée au développement des industries agro-alimentaires à l'effet d'assurer en aval un marché plus large pour la production agricole en croissance continue, et cela par la transformation, et par la promotion des exportations.

T. Benslimane

Dans une interview publiée dans le rapport 2018 d'OGB Bouteflika : «La diversification économique, un objectif central et incontournable»

La diversification de l'économie nationale est un objectif «central et incontournable», dont les résultats réalisés jusque-là ne «sont pas négligeables» mais demeurent «insuffisants», a affirmé le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans une interview publiée dans le rapport 2018 de l'Algérie élaboré par le cabinet de conseil économique Oxford Business Group (OGB), rendu public, mercredi.

«**L**a diversification de l'économie est un objectif central et incontournable de notre démarche économique. Sa concrétisation n'est pas simple, elle exige des politiques économiques, industrielles et agricoles appropriées, du temps et de la constance dans leur mise en œuvre», a souligné le chef de l'Etat. Selon le Président Bouteflika, la diversification «nécessite aussi la mobilisation de toutes les énergies et de tous les acteurs du développement, qu'il s'agisse des pouvoirs publics, des collectivités locales, des entreprises nationales, privées et publiques, mais également des firmes étrangères qui peuvent beaucoup apporter à notre économie». Il s'agit pour lui d'un engagement pris il y a déjà plusieurs années et qui est mis en œuvre sur le terrain. Dans ce sens, le président de la République a rappelé les différents programmes d'investissements publics qui ont contribué à renforcer le réseau d'infrastructures de base, à créer des emplois, à faire valoir des opportunités d'investissement, à soutenir le pouvoir d'achat et à améliorer les conditions de vie des citoyens. Il a mis un accent particulier sur les politiques de redéploiement industriel et de soutien à l'investissement qui ont permis la relance et l'émergence d'activités industrielles, entre autres, la sidérurgie, l'industrie pharmaceutique, automobile, électronique, agroalimentaire, ciment. «Le niveau atteint par la diversification de l'économie nationale n'est pas donc négligeable mais il reste, aujourd'hui encore, insuffisant pour rééquilibrer durablement les valeurs ajoutées sectorielles et constituer, par la promotion des exportations de biens et services, une alternative sérieuse aux hydrocarbures», note le président de la République.

Lutte implacable contre les pratiques bureaucratiques

Le chef de l'Etat a ainsi insisté sur trois éléments qui conditionnent la réussite du processus de diversification. Il s'agit, en premier lieu, du rôle du secteur privé, «indispensable à la réussite de ce processus», explique-t-il en soulignant que «la diversification ne peut se faire sans une présence forte et active de l'entreprise privée dans tous les secteurs d'activité économique». Deuxièmement, la diversification ne peut

réussir, selon le président de la République, que si elle repose sur une amélioration de la qualité de la gouvernance économique, aussi bien dans les institutions et administrations économiques de l'Etat que dans les entreprises publiques et privées. Troisièmement, la diversification exige une «lutte implacable contre toutes les formes de gestion et les pratiques bureaucratiques», ajoute le président, soulignant la nécessité d'œuvrer davantage pour améliorer le climat des affaires. «Il est intolérable que les initiatives et les bonnes volontés, l'engagement citoyen et financier des entrepreneurs soient contrariés par des comportements bureaucratiques ou intéressés. Dans le domaine de l'allègement administratif et réglementaire, nous avons, certes, accompli des progrès certains, dans le cadre du processus d'amélioration du climat des affaires, enclenché depuis quelques années. Les résultats sont visibles dans plusieurs domaines de la vie du citoyen et de l'opérateur économique (état-civil, justice, registre du commerce, douanes...), mais nous devons encore davantage progresser sur cette voie», a-t-il indiqué. La réussite du processus de diversification exige également la poursuite «résolue» du programme de réformes, tant sous l'angle institutionnel et administratif que sous celui de l'économie, des finances et des banques. A une question relative au modèle économique choisi par l'Algérie pour orienter son développement à l'horizon 2030, le Président Bouteflika a expliqué que la nouvelle démarche adoptée visait à faire face aux contraintes de l'économie mondiale, à réduire ses vulnérabilités et à asseoir sa croissance sur une base «saine et durable». «Cette démarche, fondée sur un nouveau modèle de croissance adopté en 2016, est devenue d'autant plus urgente que les évolutions erratiques des marchés pétroliers affectent défavorablement nos équilibres financiers, internes et externes», a-t-il noté. Pour le Président Bouteflika, cette démarche consiste, en particulier, à contenir les investissements infrastructurels n'ayant pas un effet d'entraînement sur les capacités productives, à éliminer progressivement les déficits du budget et de la balance des paiements, à rendre plus visibles nos politiques et stratégies sectorielles, à poursuivre l'assainissement du climat des affaires et à promouvoir les exportations, notamment hors



hydrocarbures, par des actions mieux organisées et plus ciblées.

Augmentation attendue de la croissance hors hydrocarbures sur la période 2020-2030

Par ailleurs, l'Algérie continuera à encourager l'investissement, national et étranger, surtout dans les secteurs et filières à forte valeur ajoutée, les énergies renouvelables, l'agro-industrie, les services et l'économie numérique, l'aval des hydrocarbures et le secteur minier, le tourisme et les zones logistiques, a-t-il détaillé. «Nous attendons de cette nouvelle démarche de croissance non seulement le retour progressif à l'équilibre des comptes publics mais surtout, sur la période 2020-2030, une augmentation de la croissance du PIB, notamment hors hydrocarbures, une élévation sensible du PIB par habitant, une hausse substantielle de la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée globale, une transformation de notre modèle énergétique permettant d'économiser nos ressources non renouvelables et une diversification des exportations pour soutenir le financement de la croissance», a-t-il poursuivi. Toutefois, ce modèle de croissance, qui se met en place progressivement, «peut connaître des ajustements conjoncturels liés aux incertitudes et contraintes de l'économie

mondiale, mais il maintiendra, tout de même, le cap en direction d'une économie productive, socialement efficace et progressivement libérée de la dépendance aux seuls revenus des exportations d'hydrocarbures», a ajouté le chef de l'Etat. Concernant la révision en cours de la loi sur les hydrocarbures, il a avancé que cela «contribuera certainement au développement d'un partenariat gagnant-gagnant avec des entreprises étrangères dans ce secteur», tout en affirmant que la volonté de l'Algérie est de rendre son cadre législatif et réglementaire régissant les secteurs d'activités «plus attractif». Sur le rôle de l'Algérie dans le renforcement de la coopération intra-africaine, le Président Bouteflika a considéré que l'investissement dans le développement de l'Afrique représente «une réelle opportunité qu'il faut savoir saisir», dans un monde qui peine à faire de la croissance économique. «Nous sommes persuadés que les actions et le potentiel qui reste à exploiter sont propices à la conclusion de nouveaux partenariats entre entreprises algériennes et africaines», a-t-il fait valoir. Le chef de l'Etat a réaffirmé, également, la participation «active» de l'Algérie aux négociations sur la mise en place d'une zone de libre-échange continentale africaine, pour libérer les potentialités, favoriser les échanges et contribuer ainsi à la transformation structurelle des pays du continent.

Moussa O/Ag.

Présidentielle 94 prétendants, dont 12 présidents de parti, ont retiré les formulaires de candidature



Quatre-vingt quatorze prétendants, dont 12 présidents de parti ont procédé au retrait des formulaires de candidature à l'élection présidentielle, prévue le 18 avril prochain, indique le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire dans un communiqué rendu public, jeudi. Selon ce comptage provisoire, arrêté, jeudi, en fin de journée, 94 lettres d'intention de candidature ont été déposées au ministère, soit 12 émanant de présidents de parti politique et 82 de prétendants indépendants, précise le ministère, ajoutant que «les concernés ont pu bénéficier des quotas de formulaires de souscription, en application des dispositions légales en vigueur». «Les opérations se poursuivent au fur et à mesure que les demandes sont formulées et se déroulent dans de bonnes conditions», note la même source. Les présidents de parti politique qui ont postulé à la candidature à l'élection de

la présidence de la République sont Belaïd Abdelaziz du Front El-Moustakbel, Adoul Mahfoudh du Parti de la victoire nationale (PVN), Ali Benflis du parti Talaïe El Hourriyet, Ahmed Gouraya du Front des jeunes démocrates pour la citoyenneté (FJDC), Ali Zeghdoud du Rassemblement algérien (RA), Guerras Fethi du Mouvement démocratique et social (MDS), Ali Faouzi Rebaïne du parti Ahd 54, Omar Bouacha du Mouvement El Infitah, Mohamed Hadeif du Mouvement national de l'espérance (MNE), Abdelkader Bengrina du Mouvement El Binaâ, Salim Khalfa du Parti de la jeunesse démocratique (PJD) et Aïssa Belhadi du Front de la bonne gouvernance (FBG). Pour rappel, le dernier délai de dépôt des dossiers de candidature pour l'élection du président de la République est fixé au 3 mars 2019 à minuit, avait annoncé le Conseil constitutionnel.

Algérie-Russie

Messahel relève une «convergence de vues»

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a relevé, jeudi, à Alger, une «convergence de vues» entre l'Algérie et la Russie sur plusieurs questions régionales et internationales, dont la lutte contre le terrorisme.

Messahel, qui s'exprimait dans une conférence de presse conjointe avec le ministre des Affaires étrangères russe, Sergueï Lavrov, a précisé que les entretiens ont porté sur plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun. «Cette rencontre nous a permis d'évoquer le phénomène de lutte contre le terrorisme et la concertation entre les deux pays dans ce domaine dans le cadre de nos stratégies respectives de lutte contre ce fléau, mais également de la stratégie de l'ONU en la matière», a-t-il précisé. Il a indiqué avoir procédé également avec son homologue russe à un échange de vues et des analyses respectives sur les situations de crises et de conflits, notamment en Syrie, en Libye, au Mali et au Sahel, au Sahara occidental, au Yémen ainsi que sur la question palestinienne. Abdelkader Messahel s'est félicité, à ce titre, de la «convergence de vues» entre l'Algérie et la Russie quant à la nécessité de promouvoir des solutions politiques et de règlements pacifiques à ces crises, dans le cadre du respect de la légalité internationale et des principes énoncés dans la Charte des Nations unies, notamment le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, sans ingérence extérieure.

Lavrov se félicite du «niveau de la coopération» entre l'Algérie et la Russie

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, s'est félicité, jeudi, à Alger, du «niveau de la coopération» entre l'Algérie et la Fédération de Russie, estimant que la prochaine session de la Commission mixte économique algéro-russe sera l'occasion d'examiner les «possibilités» offertes aux deux pays pour renforcer davantage les relations bilatérales, notamment sur le plan économique. «Nous nous félicitons du niveau de cette coopération entre la Russie et l'Algérie dans le domaine politique, économique et militaire», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse conjointe avec le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel. Le chef de la diplomatie russe qui s'exprimait à l'issue de ses entretiens avec son homologue algérien, a affirmé avoir eu «une discussion très détaillée et très approfondie sur l'état des relations bilatérales». Il a souligné, à cet égard, «l'importance» pour l'Algérie et la Russie de «coordonner leurs efforts et leurs actions dans le domaine de l'énergie, y compris au sein du Forum des pays exportateurs de gaz (FPEG)». «Nous avons tracé les voies concrètes ou comment mettre en œuvre les objectifs qui ont été fixés dans la déclaration commune sur le partenariat stratégique» entre l'Algérie et la Fédération de Russie, signée le 2 avril 2001, à l'issue de la visite d'Etat du Président Abdelaziz Bouteflika, en Russie, a-t-il expliqué. Il a précisé, dans ce contexte, que les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Russie «ont déjà dépassé 4,5 mds de dollars», soulignant que sa rencontre

avec Messahel a été l'occasion d'examiner de «nouvelles décisions» qui pourraient «contribuer à porter ce chiffre à la hausse». «Ces possibilités seront examinées lors de la prochaine session de la Commission mixte économique algéro-russe», prévue à Moscou du 28 au 30 janvier 2019, a-t-il ajouté. Selon le ministre russe des Affaires étrangères, «beaucoup d'entreprises russes travaillent déjà en Algérie et d'autres souhaitent les rejoindre». «Aujourd'hui, nous nous sommes mis d'accord pour appuyer les contacts directs entre les milieux d'affaires», a-t-il soutenu.

Lavrov se dit «prêt» à examiner la question sur la suppression des visas

Par ailleurs, Lavrov, s'est dit «prêt» à examiner avec son homologue algérien la possibilité d'une suppression de visas pour les détenteurs de passeports ordinaires. «Nous sommes prêts à examiner cette question avec nos amis algériens», a-t-il répondu à une journaliste russe qui l'interrogeait sur cette éventualité. «Nous sommes pour la création de conditions favorables pour nos citoyens et ceux des pays partenaires», a-t-il encore soutenu à l'issue d'entretiens avec le chef de la diplomatie algérienne. En février 2018, les deux ministres ont signé, à Moscou, un accord sur la suppression de visa pour les détenteurs de passeports diplomatiques et de services en vue de «faciliter les échanges de délégations entre les deux pays». Interrogé sur la possibilité d'organiser, dans un avenir proche, une rencontre au sommet entre les deux pays, le ministre a assuré que «les contacts vont se poursuivre à tous les niveaux», soulignant que le «calendrier précis» sera «établi au fur et à mesure». «Sûrement après l'élection présidentielle qui se tiendra prochainement en Algérie», a conclu Lavrov. Le chef de la diplomatie russe est arrivé, mercredi soir, à Alger, pour une visite de deux jours, à l'invitation de son homologue algérien, Abdelkader Messahel. Cette visite s'inscrit dans le cadre du dialogue politique régulier et de la concertation permanente entre les deux pays instaurés depuis la signature de la déclaration commune sur le Partenariat stratégique entre l'Algérie et la Russie en 2001. La visite du



ministre russe des Affaires étrangères se situe dans un contexte de développement continu du dialogue politique et de la coopération en les deux pays, et intervient également à la veille de la 9^e session de la Commission mixte économique algéro-russe.

La 9^e session de la Commission mixte économique algéro-russe du 28 au 30 janvier à Moscou

La 9^e session de la Commission mixte économique algéro-russe se tiendra du 28 au 30 janvier en cours à Moscou et sera sanctionnée par une feuille de route qui définira les priorités de coopération, a annoncé jeudi à Alger le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel. «Les priorités de coopération entre les deux pays seront définies lors de la 9^e session de la Commission mixte économique algéro-russe, prévue à Moscou du 28 au 30 janvier 2019», a indiqué Messahel lors d'une conférence de presse conjointe avec le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov. Il a affirmé que cette rencontre «permettra d'établir une feuille de route pour suivre la mise en œuvre des objectifs qui seront arrêtés» lors de la 9^e

session. Réitérant la volonté des deux pays de diversifier les domaines de la coopération bilatérale et d'accroître les échanges commerciaux et les investissements, Messahel a affirmé avoir discuté «longuement» avec son homologue russe de «la nécessité de donner un contenu économique beaucoup plus grand» à cette relation bilatérale pour qu'elle soit «plus globale» et pour qu'elle «réponde vraiment aux attentes des deux peuples et des deux gouvernements». Il a souligné, à ce titre, l'importance de «renforcer la concertation sur les questions énergétiques», particulièrement en ce qui concerne les prix et la stabilité du marché. Le chef de la diplomatie russe est arrivé, mercredi soir, à Alger, pour une visite de deux jours, à l'invitation de son homologue algérien, Abdelkader Messahel. Cette visite s'inscrit dans le cadre du dialogue politique régulier et de la concertation permanente entre les deux pays instaurés depuis la signature de la déclaration commune sur le Partenariat stratégique entre l'Algérie et la Russie en 2001. La visite du ministre russe des Affaires étrangères se situe dans un contexte de développement continu du dialogue politique et de la coopération en les deux pays, et intervient également à la veille de la 9^e session de la Commission mixte économique algéro-russe.

Ouyahia reçoit le ministre russe des Affaires étrangères



Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu, jeudi dernier, à Alger, le ministre des Affaires étrangères de la Fédération de Russie, Sergueï Lavrov, qui effectue une visite de travail en Algérie, indique un communiqué des Services du Premier ministre. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel. Le chef de la diplomatie russe était arrivé, mercredi soir, à Alger pour une visite de travail, à l'invitation de son homologue, Abdelkader Messahel. Cette visite s'inscrit dans le cadre du dialogue politique régulier et de la concertation permanente entre les deux pays, instaurés depuis la signature de la Déclaration commune sur le Partenariat stratégique entre l'Algérie et la Fédération de Russie, le 2 avril 2001, à l'issue de la visite d'Etat effectuée à Moscou par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Education

Le projet de PV commun des rencontres ministère-syndicats soumis au partenaire social

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, a annoncé que le projet de PV commun, comportant les importantes préoccupations ayant été examinées avec le partenaire social durant les rencontres organisées la semaine dernière, a été adressé par le département ministériel aux syndicats.

Dans une déclaration à la presse en marge de la célébration de la Journée internationale de l'Education, Nouria Benghabrit a fait savoir que «le projet de PV des rencontres bilatérales avec les syndicats relevant du secteur de l'Education a été communiqué à l'ensemble des syndicats», notamment ceux ayant appelé à la grève du 21 janvier ou ceux souhaitant soulever une série de préoccupations au ministère, soulignant que son département ministériel œuvrait sur la base d'un protocole de dialogue avec le partenaire social. Le Collectif des syndicats autonomes du secteur de l'Education, composé de 6 syndicats autonomes, a organisé, jeudi, une réunion consacrée à l'évaluation de la grève et du sit-in et à l'examen du projet de ce PV et du sort du mouvement protestataire dans l'avenir. Le secrétaire général du Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef), Boualem Amoura, s'est dit non satisfait quant au contenu du PV de réunion, affirmant que les 6 syndicats ont décidé d'accorder au ministère un délai jusqu'à mi-février et que le Collectif se réunira le 15 février prochain pour décider de la démarche à suivre. Il a indiqué, par ailleurs, que la ministre avait promis de soumettre les préoccupations ne faisant pas partie des prérogatives de son secteur au gouvernement, comme prévu dans le projet du PV. La plateforme des revendications porte essentiellement sur des aspects socio-

professionnels et pédagogiques, à l'instar de la reclassification du personnel du service économique, celui de l'orientation scolaire et professionnelle, ainsi que les laborantins et les superviseurs, outre le maintien de la retraite proportionnelle sans condition d'âge et la mise en place de mécanismes rétablissant l'équilibre du pouvoir d'achat. Les syndicats grévistes revendiquent, également, d'actualiser la prime de zone sur le nouveau salaire de base autre que celui adopté en 1989, de permettre aux professeurs formés avant le 03 juin 2012 de bénéficier d'une promotion au grade de professeur formateur, en valorisant leur expérience professionnelle, de préserver les vacances de fin de semaine et, enfin, d'octroyer au personnel le droit au congé de maladie. Sur le plan pédagogique, les représentants des syndicats revendiquent, notamment, la révision des programmes scolaires en fonction du niveau des apprenants, particulièrement à l'école primaire, l'amélioration de la formation et des conditions de travail et de scolarisation, la réalisation d'un enseignement de qualité, la réduction du volume horaire pour l'ensemble des paliers en respectant le volume de travail et les tâches assignées, la préservation du pouvoir pédagogique des enseignants et la liberté d'exercer le travail syndical. La ministre de l'Education nationale avait réitéré son attachement au dialogue pour parvenir à résoudre les problèmes abordés, tout en appelant les syndicats, au



Ph. : L'Echo d'Algérie ©

lendemain de l'annonce de la grève, à organiser des rencontres avec tous les partenaires sociaux (syndicats et associations de parents d'élèves) pour examiner les reven-

dications soulevées. Elle a promis, dans ce sens, de prendre en charge toutes les revendications à caractère pédagogique.

Houda H.

Alger

Appel à l'intégration des enfants aux besoins spécifiques au sein des classes préparatoires des écoles coraniques



La vice-présidente de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW) d'Alger, Farida Djebali a relevé, hier, l'impérieuse nécessité d'ouvrir de nouvelles classes préparatoires pour les enfants aux besoins spécifiques, les autistes en particulier, au sein des écoles coraniques d'Alger afin de garantir une meilleure intégration de cette frange de la société. Dans une déclaration à l'APS, hier, Djebali a souligné l'importance d'ouvrir de nouvelles classes dans le cycle préscolaire (préparatoires) au profit des enfants de moins de 6 ans au niveau des écoles coraniques de la capitale, en particulier les enfants souffrant d'autisme et les handicapés mentaux, à l'effet de leur garantir une meilleure intégration

dans la société. Elle a fait savoir, à ce propos, que les assiettes foncières wakfs disponibles au niveau d'Alger seront exploitées pour la réalisation de nouvelles écoles coraniques qui devront accueillir ces enfants dans les meilleures conditions. La wilaya d'Alger verra plusieurs projets pour l'extension, la réalisation de nouvelles écoles coraniques ou la construction de nouvelles mosquées avec l'aide de bienfaiteurs, a indiqué Djebali, relevant que la réalisation de ces nouvelles structures intervient en réponse au nombre sans cesse croissant d'inscriptions pour les enfants aux besoins spécifiques. La catégorie des personnes aux besoins spécifiques bénéficie d'un intérêt particu-

lier de la part des autorités concernées, lesquelles ont mobilisé tous les moyens pour assurer l'intégration professionnelle et sociale de cette frange de la société et lui permettre, partant, de contribuer efficacement dans le processus de développement national. Plus de 45 000 élèves ont été inscrits dans les classes du préscolaire au titre de cette nouvelle année contre 40 000 l'année dernière, a fait savoir la vice présidente de l'APW d'Alger, relevant que ce cycle enregistre une grande affluence eu égard aux «bons résultats obtenus, d'où l'impératif de redoubler d'efforts pour renforcer le nombre de places en faveur des enfants n'ayant pas encore atteint l'âge de scolarisation». S'agissant des visites sur le terrain de la Commission des affaires sociales, religieuses et des wakfs, Djebali a rappelé qu'elles intervenaient en application du plan d'action de l'APW d'Alger et conformément au code de la wilaya qui confère aux membres de commissions le droit d'inspecter les différentes structures, notamment celles relevant du secteur des affaires religieuses. Ces visites permettent de s'enquérir de l'état de ces structures et de relever les insuffisances, a-t-elle expliqué. Dans ce sens, les membres de la commission ont relevé lors de leurs différentes visites, plusieurs insuffisances impactant négativement l'apprentissage des apprenants, à l'image, notamment, du manque d'appareils de chauffage et de climatisation, les fuites d'eau et le manque de mobilier, a fait savoir Farida Djebali, appelant, par la même occasion, à la promulgation de textes de loi encadrant ces écoles coraniques, en particulier le salaire des enseignants qui

exercent majoritairement à titre bénévole ou dans le cadre de contrats de pré-emploi. Les services de la wilaya d'Alger ont dégagé une enveloppe financière de 17 milliards de centimes pour la restauration des mosquées et écoles coraniques à travers les différentes communes de la capitale ainsi qu'un budget pour la distinction des lauréats des concours de récitation et de psalmodie du Saint Coran organisés tout au long de l'année, a fait savoir Djebali. Outre les écoles coraniques Salmane El Farissi de Bab Ezzouar, Ahmed Sahnoune de Bir Mourad Raïs, Omar Ibn El Khettab de Belouizdad, la visite a conduit la commission à la maison de bienfaisance (Dar Essabil) jouxtant la mosquée El Qaria de Zéralda, qui dispose de 10 pièces et de cuisines pour l'hébergement de familles et d'accompagnateurs de malades admis à l'hôpital de Zéralda, a-t-elle indiqué. Des travaux d'extension de l'école coranique Ahmed-Sahnoune de Bir Mourad Raïs ont été récemment lancés pour l'ouverture de nouvelles classes éducatives de façon à répondre à la demande des apprenants de différents âges désirant suivre un enseignement coranique, selon la responsable. L'année scolaire d'enseignement coranique 2018-2019 à Alger, a été marquée par l'ouverture de 03 nouvelles écoles coraniques d'une capacité de plus de 1200 élèves répartis sur les écoles de Garidi (Kouba), Salmane El Farissi (Bab Ezzouar) et Errahma (Eucalyptus). A noter que ces structures éducatives disposent de places pédagogiques pour les élèves du préscolaire.

N. I. / Ag.

Commerce de troc

«La réglementation actuelle sera révisée», annonce Djellab

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a affirmé que son département ministériel s'attellait à réviser la réglementation actuelle régissant le commerce de troc afin de conférer davantage d'efficacité et de rendement à l'économie nationale.

Répondant aux questions orales lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), Djellab a affirmé que la révision de la réglementation actuelle régissant le commerce de troc passera par la modification de l'arrêté interministériel et l'introduction de nouveaux articles relatifs au commerce de troc afin de répondre aux revendications des acteurs dans ce domaine. Cet amendement permettra d'instaurer un équilibre aux échanges commerciaux relatifs au troc de manière à les rendre plus rentables, a-t-il souligné. Djellab a fait savoir qu'il a été procédé à la création d'un groupe de travail conjoint au niveau du ministère du Commerce comprenant plusieurs secteurs, à savoir le commerce, l'intérieur, l'agriculture, le tourisme, les Douanes et la Banque d'Algérie, soulignant que plusieurs rencontres avaient été organisées au siège du ministère du Commerce pour la prise en charge des préoccupations des habitants des régions du sud, des régions frontalières et de leurs autorités locales, ainsi que pour l'examen des propositions devant réactiver le commerce de troc dans les zones frontalières. Parmi ces propositions, le ministre a cité la révision de la liste des produits concernés par le troc, l'intensification des entrées et sorties du territoire à travers les frontières, l'introduction de la Mauritanie dans la liste des pays limitrophes concernés par le commerce de troc, en plus du Niger et du Mali, et ce, suite à l'ouverture du poste frontalier avec ce pays. Il a été suggéré, en outre, l'introduction d'un nouvel amendement de la loi régissant le déroulement des

grandes manifestations économiques à l'image d'«Assihar» et d'«El Mouggar», a-t-il dit. Djellab a fait savoir que son secteur s'attellait actuellement à l'examen des méthodes permettant un encadrement exemplaire des opérations d'octroi de registres du commerce pour la vente en gros dans les régions frontalières dans le but de promouvoir le commerce de troc en particulier, et les exportations hors hydrocarbures vers les pays limitrophes, en général. Il a révélé, par ailleurs, que son secteur s'attellait à l'organisation du séminaire d'«Assihar» dans la wilaya de Tamanrasset avec des opérateurs économiques algériens venus de l'ensemble des wilayas du sud et des opérateurs nigériens et maliens, et lequel est prévu pour le début du mois de mars prochain. A une question sur les résultats des analyses de laboratoires sur le complément alimentaire «RHB» non révélés par le ministère du Commerce, Djellab a expliqué que les compléments alimentaires ne requerraient aucune autorisation du ministère du Commerce pour leur fabrication, importation ou commercialisation. Ils sont soumis à une réglementation régissant l'activité commerciale des produits alimentaires, à savoir le contrôle et la protection du consommateur, a-t-il souligné. Il a rappelé que le ministère de la Santé avait classé ce produit en tant que «complément alimentaire» et non «médicament pour les diabétiques», indiquant que son département avait retiré, temporairement, ce produit de la chaîne de consommation afin de finaliser l'enquête. Les résultats des analyses ont révélé qu'il était non conforme à la loi en



vigueur concernant ce type de produits alimentaires, a souligné Djellab, précisant que sur le plan procédural, cette affaire a été présentée devant le Conseil d'Etat qui ne l'a toujours pas tranchée. A une autre question sur l'éventuel transfert du registre du commerce d'une personne physique à une personne morale, le ministre a expliqué que le code du commerce algérien distinguait entre ces deux types, étant complètement indépendants l'un de l'autre, d'autant que chacune des personnes est soumise à ses propres procédures et conditions lors des transactions commerciales ou au moment de retirer l'extrait du registre du commerce. Plus explicite, Djellab a fait savoir que «la personne physique n'est soumise, lors de l'exercice de son

activité commerciale, à aucune condition spécifique, à l'instar du siège social, du capital et de la dénomination. Il suffit que la personne exprime sa volonté d'exercer un commerce et de présenter un dossier auprès des services du registre du commerce pour en bénéficier», a-t-il ajouté. Quant à la personne morale, poursuit le ministre, il est impératif que le demandeur réunisse certaines conditions relatives à sa nature, en tant que société, en passant par la dénomination de son entreprise, l'élaboration des statuts et leur publication dans le Bulletin officiel des annonces légales. La personne morale poursuivra ensuite les procédures d'inscription sur le registre du commerce.

M. M.

Production de l'électricité

L'Algérie en position confortable pour satisfaire ses besoins



Le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni a estimé que l'Algérie est en mesure de couvrir tous ses besoins en matière d'électricité. «L'ambitieux programme, initié par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en matière de développement des capacités nationales de production de l'énergie électrique, a permis à l'Algérie d'être en position confortable pour satisfaire ses besoins et pour son développement socio-économique», a souligné Guitouni, dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite à Oran. «Ce programme, dont les projets commencent à donner leurs fruits, va permettre l'accompagnement, dans de bonnes conditions, de la réalisation de 50 zones industrielles sur l'ensemble du territoire national, décidée par le Président Bouteflika», a-t-il soutenu. Actuellement, l'Algérie produit plus de 19 000 mégawatts et envisage, selon le ministre, d'atteindre, dans quelques années, une production de 27 000 mégawatts, à travers la concrétisation de ce programme comprenant 7 centrales électriques. «L'Algérie disposait, avant l'année 2000, d'une capacité de 6000 mégawatts», a-t-il poursuivi. Le programme en question œuvrera aussi à développer le secteur agricole et à répondre à l'évolution de la demande sociale, notamment par l'accroissement

du parc national du logement, à la lumière des programmes importants dans le domaine de l'habitat, engagés par l'Etat pour les années à venir. Le ministre a présidé, à cette occasion, la cérémonie de la mise en service de la première tranche du projet de la centrale électrique de Boutlelis. Cette structure énergétique dispose d'une capacité totale de 446 mégawatts, réparties en deux tranches. La seconde sera achevée avant le mois de juin de l'année en cours, a-t-on indiqué. Cet important projet, selon Guitouni, permettra de renforcer les capacités de couverture de la région en matière d'électricité et répondre aux besoins de son tissu industriel et agricole, à l'instar de la future usine de montage automobile Peugeot, à Oran, et le projet de l'usine de polypropylène dans le cadre du partenariat entre Sonatrach et le groupe français Total, prévu dans la zone pétrochimique d'Arzew. Lors de sa visite à Oran, le ministre a également mis en service un poste électrique destiné aux agglomérations périphériques d'Oran ainsi que le réseau de distribution de gaz naturel à El Ancor et Bousfer (Aïn El Turk). Il a, enfin, inauguré le Centre national de contact pour les clients de Sonelgaz à l'échelle de la région ouest.

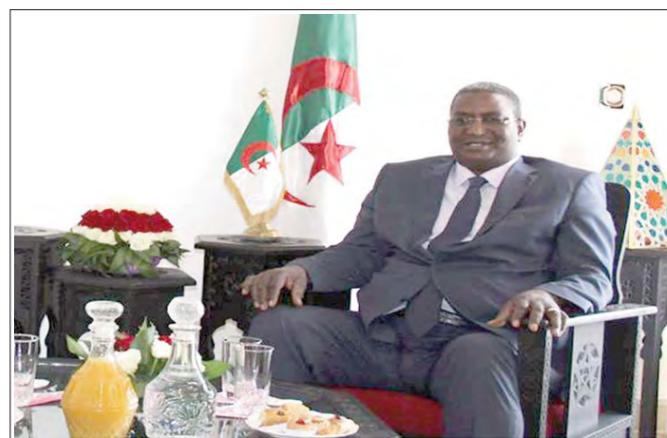
Lehouari K.

Coopération algéro-chinoise dans le domaine du tourisme

Benmessaoud reçoit l'ambassadeur de Chine

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, a passé en revue, jeudi à Alger, avec l'ambassadeur de Chine à Alger, Li Lianhe, les opportunités disponibles pour le renforcement des relations bilatérales dans le domaine du tourisme et de l'artisanat. Selon un communiqué du ministère, les deux parties ont salué «les relations d'amitié historiques et exceptionnelles et de coopération stratégique privilégiée mais aussi la confiance mutuelle ainsi que la qualité et l'intensité des relations économiques dans tous les domaines», affichant, à ce propos, leur «disponibilité pour renforcer davantage la coopération dans le secteur du tourisme et de l'artisanat au service des deux pays». A cet effet, le ministre a souligné «l'impératif d'œuvrer ensemble à la concrétisation des clauses du mémorandum d'entente conclu entre la Chine et l'Algérie visant la facilitation des déplacements des

groupes de touristes chinois vers l'Algérie et le rapprochement des opérateurs touristiques dans les deux pays dans le cadre de contrats communs pour l'organisation de voyages touristiques outre des facilitations présentées par les services consulaires algériens en Chine au profit des agences touristiques chinoises et la promotion du partenariat en matière d'investissement touristique, de gestion hôtelière, de recyclage et de formation en termes d'artisanat». L'ambassadeur de Chine, a affiché, de son côté, «la disponibilité à part entière de son pays pour le soutien au processus de développement touristique en Algérie, l'encouragement du déplacement des touristes chinois vers l'Algérie d'autant que la Chine est le plus grand marché exportateur de touristes et à élargir les relations bilatérales dans le but d'établir des liens solides dans le domaine du tourisme et de l'artisanat».



Nouvelle aérogare d'Alger Appel à redoubler d'efforts pour la réussite de sa mise en service

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane a présidé, jeudi, une réunion de coordination avec plusieurs intervenants, durant laquelle, il a appelé à redoubler d'efforts pour la réussite de la mise en service de la nouvelle aérogare d'Alger.

«**E**n prévision de la mise en exploitation imminente de la nouvelle aérogare d'Alger, le ministre des Travaux Publics et des Transports a présidé, ce jeudi, une réunion de coordination en présence des cadres du ministère, du P-dg de la Société de gestion des services aéroportuaires (SGSIA), des représentants de la Direction générale de la Sécurité nationale, des Douanes, de la Protection civile, des P-dg des compagnies aériennes Air Algérie, Tassili Airlines et Aigle Azur, des responsables de Swissport, des directeurs généraux de l'Etablissement national de la navigation aérienne, de l'Agence nationale d'études et de suivi des investissements ferroviaires, de la Société nationale des transports ferroviaires et, enfin, de Naftal. Cette réunion qui intervient après l'achèvement des travaux de la nouvelle aérogare et des essais techniques, avait pour objet «de faire un point de situation avec l'ensemble des intervenants sur les dispositions engagées pour sa mise en service

dans les meilleures conditions possibles». A cette occasion, Zaâlane a mis l'accent sur la nécessité de veiller à l'attractivité de cette nouvelle aérogare à travers la fluidité du traitement des passagers et des facilitations à accorder, notamment en matière de transit tout en appelant à redoubler d'efforts pour la réussite de sa mise en service. Le ministre a également réaffirmé l'importance de cette réalisation inscrite dans le cadre de programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. La nouvelle aérogare, qui assurera un trafic de 10 millions de passagers/an et gèrera 1800 bagages/heure, a pour objectif l'accès au marché du transit qui constitue actuellement un marché important en matière de transport aérien. La construction de cette nouvelle aérogare coïncide avec l'opération de renouvellement de la flotte d'Air Algérie. Pas moins de 25 nouveaux avions devraient être acquis entre 2019 et 2024, en application du programme du président de la République.

Houda H.



Intempéries à Boumerdès Routes coupées suite au débordement de plusieurs oueds

Les intempéries enregistrées, dans la nuit de mercredi à jeudi, à Boumerdès, ont été à l'origine de la fermeture de certains axes routiers, suite au débordement de nombre d'Oueds, outre des dégâts causés à des poteaux électriques, et à des arbres, en plus de maisons infiltrées par les eaux, heureusement sans dégât matériels notables, a-t-on appris, auprès de la Protection civile de la wilaya. Au total, 25 interventions ont été effectuées par les services conjoints de la Protection civile, des travaux publics et de différentes communes à travers la wilaya, suite aux dégâts occasionnés par d'importantes chutes de pluies accompagnées par des vents forts, a indiqué, le chargé de la communication auprès de la Protection civile, le capitaine Aït Kaci Smaïl. Il s'agit, notamment, de la crue de l'oued Isser (à l'est de

Boumerdès), à l'origine de la fermeture de la RN 5 (dans les deux sens), au lieu-dit «Timizar» de la commune d'Amal. Les travaux sont toujours en cours en vue de la réouverture de cet axe routier d'importance reliant Boumerdès et Bouira, a signalé le responsable. Un autre axe de cette route a été partiellement fermé à la circulation au niveau de la jonction avec la RN 12, près de Thénia, au moment où un glissement de terrain a été enregistré au lieu-dit «El Kelaï» de la commune de Béni Amrane, où la circulation a été rétablie. Sachant qu'un autre glissement de terrain a été également enregistré près de la mosquée Bouchakour, de la banlieue des Issers, à l'est, sans pour autant endommager la route avoisinante. Par ailleurs, des infiltrations d'eau usées ont été enregistrées à la cité promotionnelle d'Ouled Moussa (à

l'ouest), où 4 maisons individuelles ont été inondées suite à l'obstruction des réseaux d'évacuation, tandis que la crue d'un petit cours d'eau à la cité «El Mazraâ» de la même commune a causé une inondation au niveau de la cour du domicile d'un particulier, sans l'enregistrement de dégâts notables. Sur un autre plan, de nombreuses coupures d'électricité ont été enregistrées dans la nuit de mercredi à jeudi, au niveau des localités de Dellys, Baghliya, Sidi Daoud, Taouergua, Hammadi et Tidjelabine, selon la chargé de la communication auprès de l'entreprises locale de Sonelgaz, qui a signalé le rétablissement du courant au niveau de plusieurs communes, au moment où des travaux sont toujours en cours pour la réparation des pannes restantes, a-t-elle ajouté.

Distribution de 100 colis alimentaires Le Croissant-Rouge au secours de familles enclavées à Tizi-Ouzou



Une délégation du Croissant-Rouge algérien (CRA), à sa tête sa présidente, Saïda Benhabyles, est allée, jeudi, au secours de 100 familles nécessiteuses enclavées par la neige sur les hauteurs du Djurdjura, dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Arrivée dans la matinée dans la ville des Genêts, avec des aides aux démunis des villages reculés de la wilaya, la présidente du CRA et la délégation qui l'accompagnait ont entamé leur route vers le village Bounaâmane, dans la commune de Zekri, à environ 1000 mètres d'altitude, sous de fortes averses de pluies et un vent violent menaçant de faire dérapier les

véhicule, composant le cortège. Dans la région de Yakourène, le cortège a été surpris par une forte tempête, le véhicule qui transportait les journalistes tanguait dangereusement sous l'effet de vents forts menaçant de le balancer dans le vide, a-t-on appris auprès de Benhabyles. Il était impossible d'avancer sur la route bloquée par la neige. Décision a été prise de rentrer à Tizi-Ouzou, laissant sur place les membres du CRA. L'intervention de l'Armée nationale populaire, qui était en opération de déneigement dans la région, a permis d'ouvrir la route au convoi humanitaire qui a pu ainsi atteindre sa destination,

le village Bounaâmane. Au total 50 familles nécessiteuses de ce hameau ont bénéficié de kits alimentaires d'une valeur de 10 000 DA chacun et d'une consistance de 70 kilos par colis qui compte des denrées alimentaires de première nécessité, a-t-on appris auprès de la présidente du CRA qui a relevé que «cet acte de solidarité a plus de valeur lorsqu'il intervient pendant les moments de difficulté et où les gens en ont le plus besoin». Les dons sont composés, entre autres, de semoule, d'huile, de sucre, de lait en poudre, de farine, de pâtes alimentaires, de légumes secs, de tomate en conserve, de thé, de café et de confiture. En plus de ces denrées alimentaires, chaque colis comporte trois couvertures, deux matelas et un kit de cuisine (ustensile, détergents). Du village Bounaâmane, le CRA s'est rendu dans la daïra d'Ouacifs où 50 autres familles ont bénéficié de dons similaires, a ajouté Benhabyles.

Un programme national au profit de plus de 2000 familles

Cette opération, dont le coup d'envoi a été donné, jeudi, à partir du village Bounaâmane, se poursuivra pour toucher plus de 2000 familles démunies dans des régions reculées du pays, tel que la commune de Taleb Laârbi, à l'extrême sud-est de la wilaya d'El Oued, aux frontières algéro-tunisienne, les villages situés sur les hauteurs de la wilaya d'Oum El Bouaghi, la région d'Arris dans les Aurès, et dans les Haut Plateaux, à l'instar de Nâama, a-t-on

appris auprès de la même responsable. «Cette opération de solidarité rentre dans le cadre du programme national du CRA et vise à apporter un peu de chaleur humaine, surtout pendant la période des intempéries et de vague de froid», a ajouté Benhabyles, soulignant que le CRA cible les populations des régions enclavées et éloignées, tel les points les plus culminants, les Hauts Plateaux, les zones frontalières et l'extrême-sud. Le choix du village Bounaâmane, dans la commune de Zekri, pour le lancement de cette opération «n'est pas fortuit, c'est une expression de reconnaissance quant aux sacrifices des populations de cette région, un gage de solidarité et d'engagement pour poursuivre nos actions humanitaires envers ce village qui compte une population vulnérable et qui était un des postes de commandement du colonel Amirouche, qui avait subi les affres du colonialisme et, plus tard, du terrorisme, et qui mérite donc d'être soutenue». Cette action, comme toutes les autres menées par le Croissant-Rouge, vise la vulgarisation de la culture de la solidarité, a-t-elle souligné, avant de relever que ces opérations ont pu être concrétisées grâce à des donateurs et à la crédibilité du CRA. «Il est nécessaire que nous nous réappropriions nos valeurs ancestrales de solidarité», a-t-elle ajouté, tout en lançant un appel aux grandes entreprises algériennes à contribuer à cet effort car, «jusqu'à-là, tous les dons parviennent de petites et moyennes entreprises, des citoyens et des partenaires étrangers investisseurs en Algérie».

Naima G. K.

El Tarf

Sensibilisation à la maîtrise des techniques de désherbage pour l'amélioration des rendements céréaliers

L'importance de la maîtrise des techniques de désherbage ainsi que l'utilisation des engrais de couverture et de lutte contre les maladies parasitaires pour améliorer les rendements céréaliers ont été au centre d'une journée technique organisée, jeudi, à El Kous, dans la daïra de Ben M'Hidi (El Tarf), par les services de la Direction de l'agriculture (DSA).

L'accent a été, notamment, mis sur les techniques à adopter pour lutter efficacement contre les adventices qui portent préjudice à la croissance des plants et sont à l'origine des maladies parasitaires, influant négativement sur les rendements céréaliers. Les participants ont, à cette occasion, insisté sur la nécessité de profiter de ces rencontres pour avoir «une orientation fiable sur les moyens de lutte contre les mauvaises herbes ainsi que la maîtrise des méthodes chimiques, notamment le choix de l'herbicide qui doit être en fonction du type d'adventice à combattre», ainsi que de la plante cultivée et du taux d'infestation des plants céréaliers en vue d'améliorer les rendements. L'accent a été aussi mis sur l'accompagnement et autres facilités accordés par l'Etat au profit des fellahs ainsi que sur l'importance du suivi de l'itinéraire technique au titre des campagnes agricoles. Un objectif prévisionnel de 26 500 ha, appelés à produire plus de 600 000 quintaux de blé a été retenu, dans la wilaya d'El Tarf, dans le cadre de l'actuelle campagne labours semailles, a déclaré, pour sa part le DSA,

Kamel Eddine Benseghir. Pas moins de 25 600 hectares de superficie en irriguée ont été, à ce jour, réalisés dans cette wilaya où la campagne se poursuit dans «de bonnes conditions» après que toutes les contraintes avaient été levées, notamment en ce qui concerne la délivrance d'attestation pour les céréaliculteurs ne disposant pas encore de cartes de fellah. Selon le président de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Saci Labadlia, sur les 19 000 quintaux de semences de blé distribués aux céréaliculteurs de la wilaya d'El Tarf, figurent 18 000 quintaux de blé dur, 581 autres de blé tendre et 85 quintaux d'orge. Il a été rappelé, dans ce contexte, les efforts fournis par la CCLS pour assurer la disponibilité des semences de blé dans cette wilaya où 878 ha ont été dédiés à cette culture. Les techniques de fertilisation et de traitement des céréales et légumineuses, présentées, à cette occasion, par la CCLS qui assure près de 48 000 quintaux de semences de blé au profit des wilayas d'Annaba et Tarf, ont focalisé l'attention des céréaliculteurs.

Mechaka A.



Annaba

Affluence des jeunes vers Seraïdi par la ligne téléphérique pour profiter de la neige



Des groupes de jeunes ont conflué, jeudi dernier, vers les hauteurs de la région montagneuse de Seraïdi à Annaba en empruntant la ligne téléphérique pour profiter du paysage en blanc dessiné par la neige. Les habitants de la région de Seraïdi se sont réveillés sur un manteau blanc de la poudreuse couvrant rues, ruelles et places de la cité ainsi que ces hauteurs, poussant les engins des travaux publics à intervenir pour enlever la neige qui a obstrué les deux routes reliant Seraïdi à Annaba et à Bouzizi, a-t-on appris auprès de cette direction. Au centre-ville de Seraïdi et le long de la route entre

Annaba et Seraïdi, les jeunes et moins jeunes ont joyeusement joué avec la neige et pris des selfies et photos en groupes avec pour fond la blancheur immaculée de la neige. Les intempéries sur la région d'Annaba ont été marquées, jeudi en début d'après-midi, par de fortes rafales de vent soufflant à 70 km/heure ayant amené l'entreprise de transport sur la ligne du téléphérique Annaba/Seraïdi à suspendre le service exceptionnellement dès le début d'après-midi. Durant la journée de jeudi, les employés des services compétents à l'aide de chasse-neige sont intervenus à plusieurs

reprises pour rouvrir les deux routes Annaba/Seraïdi et Seraïdi/Bouzizi. De leur côté, les sapeurs-pompiers sont intervenus pour pomper les eaux infiltrées dans nombre de maisons de la région de Derradji Redjem, Hdjar Diss et Marse Amar dans les communes d'El Bouni, Sidi Amar et El Hadjar et de la plaine occidentale de la commune d'Annaba. Une cellule de crise a été installée au niveau de la commune de Seraïdi pour suivre la situation générée par les chutes de neige et désenclaver les zones reculées de Seraïdi et Chetaïbi.

Youcef B.

Batna

Axes routiers coupés à la circulation à cause des chutes de neige

Les fortes chutes de neige enregistrées dans de nombreuses régions de la wilaya de Batna, dans la nuit de mercredi à jeudi, en particulier sur les Hauts-Plateaux montagneux ont bloqué certains axes routiers et rendu la circulation automobile difficile au niveau d'autres axes, a-t-on appris, jeudi, auprès du groupement territorial de la Gendarmerie nationale. Les axes routiers fermés à la circulation se trouvent à hauteur de la RN 31 reliant les wilayas de Batna et Biskra, en passant par Arris au niveau de la région d'Aïn Tine et de la RN 77 reliant Batna et Sétif en direction de Merouana, en passant par Hidoussa, fermée dans la région de Nefla ainsi que le chemin de wilaya N° 172, reliant Ichemoul à la RN 31, a indiqué le bureau de la sécurité routière du groupement de la Gendarmerie nationale. De son côté, le responsable de la communi-

cation de la Protection civile, le lieutenant Hassan Yahia Cherif, a affirmé que ce sont «les axes routiers montagneux situés, notamment dans les régions d'Aïn Tine et Theniet Baali, au niveau des communes d'Arris et de Theniet El Abed, où la circulation automobile est très difficile, dont la RN 87 reliant Biskra et Batna dans la région de Theniet Erssase, à Theniet El Abed et le chemin de wilaya 54 reliant Arris et Theniet El Abed et le chemin communal menant vers Larbaâ». Le responsable a ajouté que «l'épaisseur de la couche de neige dans cette zone varie entre 5 à 10 centimètres». Pour leur part, les services de la Gendarmerie nationale ont appelé les usagers de la route, en particulier ceux qui empruntent les routes montagneuses, «à faire attention, à ne pas prendre de risques, à se conformer au code de

la route, en roulant à une vitesse modérée, d'éviter les dépassements dangereux et respecter la distance de sécurité». Les mêmes services ont rappelé que «la wilaya de Batna a connu au cours des dernières 24 heures, au niveau du territoire relevant des compétences de la Gendarmerie nationale, deux accidents de la route, l'un au niveau du contournement nord de la ville de Batna à hauteur de la région de Oued Lazreg, faisant 1 mort et l'autre sur le chemin de wilaya N° 9, dans la commune d'El Kssibet, faisant 5 blessés». A noter que la ville de Batna enregistre, depuis les premières heures de la journée de jeudi, de très fortes chutes de neige, alors que les prévisions météorologiques prévoient de nouvelles chutes de neige sur la région, par intermittence jusqu'à vendredi matin.

Setram

Un plan spécial neige pour les tramways de Constantine et Sétif

Un plan spécial neige pour les tramways de Constantine et Sétif devant assurer la continuité du service est entré en vigueur, jeudi, dès les premiers flocons, a-t-on appris auprès de la société chargée de l'exploitation et de la maintenance des tramways, Setram. Des unités opérationnelles, dotées de moyens techniques et humains, ont été mobilisées dès la diffusion des bulletins météorologiques spéciaux (BMS) annonçant la neige à Constantine et Sétif, a-t-on précisé dans un communiqué émanant de la Setram, soulignant que les opérations de déneigement, d'entretien et de salinisation des plateformes des tramways sont assurées tout au long de la journée. Attestant de la volonté de la Setram d'assurer un service régulier et de meilleure qualité garantissant sécurité et confort des voyageurs, la Setram a relevé que le plan spécial neige sera maintenu en fonction de l'évolution des conditions météorologiques. La ligne du tramway de Constantine, longue de 8,1 km avec 10 stations entre le stade Ben-Abdelmalek-Ramdhan et la cité Zouaghi, assure le transport quotidien de 30 000 passagers. Mis en service en juillet 2013, il est le premier mode de transport du genre, à l'échelle nationale, à décrocher la certification ISO 9001 pour les performances réalisées en matière de gestion, de management et d'offre de services. Le tramway de Sétif, entré en service en mai 2018, traverse la ville d'Est en Ouest, sur un linéaire de 15,2 km avec 26 stations desservant plusieurs infrastructures socioéconomiques.

Tissemsilt

Plus de 1.860 logements et de 1.000 aides à l'habitat rural pour la wilaya

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a annoncé, jeudi à Tissemsilt, que la wilaya a bénéficié d'un quota de 1.865 logements location-vente et promotionnels aidés (LPA) et de plus de 1.000 aides à l'habitat rural.

En présidant la cérémonie de distribution de quotas d'habitat de plusieurs programmes, le ministre a souligné que l'année 2019 verra l'inscription à l'intitulé de la wilaya de Tissemsilt de 1365 logements location-vente au titre du programme AADL 2 et plus de 500 LPA ainsi que plus de 1000 aides à l'habitat rural, au titre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Par ailleurs, Abdelhamid Temmar a annoncé que son ministère a réservé une enveloppe financière de l'ordre de 2,4 milliards de dinars en faveur du secteur de l'habitat dans la wilaya de Tissemsilt, qui sera orienté pour financer l'achèvement des travaux d'aménagement externe, de raccordement aux réseaux de voirie (eau, assainissement, gaz et électricité) des logements publics locatifs dont le taux d'avancement a dépassé 60% ainsi que les habitations rurales groupées et les lotissements sociaux d'autoconstruction. En outre, il a fait savoir qu'à la faveur du grand programme décidé par le président de la République, son département a enregistré la distribution, l'année dernière, de 295 000 logements, tous programmes confondus à travers le pays, annonçant que plus de 40 000 logements seront attribués, le mois en cours, dans 34 wilayas du pays. Le ministre a souligné que l'année 2019 verra l'inscription d'un programme de 90 000 logements



location-vente AADL qui permettra de prendre en charge tous les souscripteurs au niveau national, en plus de 50 000 LPA et 60 000 aides à l'habitat rural, ainsi qu'une opération d'aménagement au profit de 200 000 logements qui n'ont pas encore été distribués. Le ministre a annoncé, lors

d'une émission radio, un programme de plus de 3300 nouveaux logements, tous programmes confondus, réservés à la wilaya de Tissemsilt cette année. Il a signalé que son département ministériel est en phase de préparation d'une nouvelle loi homogène qui regroupera le code d'urbani-

sation 29-90 et celui de la ville 06-06 et la loi 15-08 fixant les règles de conformité des constructions et leur achèvement. Une consultation sera lancée à ce sujet avec les spécialistes, les autorités locales et les élus locaux, a-t-il dit. Lors d'un point de presse, le ministre a fait savoir que son département axe son travail actuellement sur la communication de proximité pour recenser les préoccupations des citoyens des wilayas du pays et les prendre en charge via la page officielle du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville sur le Net. Abdelwahid Temmar a présidé, lors de sa visite dans la wilaya, la distribution de 827 logements publics locatifs (LPL), de 450 logements location-vente au titre du programme AADL, en plus de 54 logements participatifs sociaux (LSP) au chef-lieu de wilaya, 70 aides à l'habitat rural et 396 lotissements sociaux pour l'autoconstruction. Il s'est enquis aussi de l'état d'avancement des travaux du projet de 800 logements AADL 2 au plan d'occupation du sol (POS) «Sanawber» de Tissemsilt et a posé la première pierre du projet de construction de 1.500 logements AADL 2 au même site, ainsi que celle du projet de réalisation de 200 logements promotionnels aidés (LPA), nouvelle formule, à Hai Halilou, à Tissemsilt, et a suivi un exposé sur la situation de l'habitat dans la wilaya.

Lehouari K.

Mascara

Réception prochaine du projet d'AEP de la daïra d'Oued El Abtal



Le secrétaire général au ministère des Ressources en eau, Hadj Belkateb, a insisté sur la réception du projet d'alimentation en eau potable (AEP) de la population de la daïra d'Oued El Abtal (Mascara) à partir du barrage d'Oued Taht en mars prochain, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la wilaya. Lors d'une visite de travail dans la wilaya de Mascara, Hadj Belkateb a instruit les responsables du projet d'alimenta-

tion de la population de 3 communes d'Oued El Abtal à partir du barrage d'Oued Taht, situé dans la commune d'Aïn Frah, d'œuvrer à sa réception dans les délais, a-t-on fait savoir. Belkateb a également instruit l'entreprise chargée des travaux de raccordement de 3 communes que sont Oued El Abtal, Aïn Frah et Sidi Abdeldjebbar, d'augmenter la cadence des travaux pour éviter tout retard pouvant influencer sur l'AEP dans la région, a indiqué la cellule de communication. Le ministère des Ressources en eau a débloqué une enveloppe de 6 milliards de dinars pour la réalisation du projet d'AEP de 38 000 habitants des communes de la daïra d'Oued El Abtal en eau potable à partir du barrage d'Oued Taht pour combler le déficit dans ce domaine, a-t-on signalé. Le projet, dirigé par l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT), fournira, une fois achevé, environ 2,5 millions de mètres cubes d'eau potable par an. Il porte sur la réalisation d'une station de traitement des eaux du barrage de Taht d'une capacité de 12600 m³/j, de 2 stations de pompage d'une capacité de 33 litres/seconde et de structures de stockage au niveau des 3 communes précitées, selon la même source. Hadj Belkateb a inspecté, en compagnie du wali de Mascara, Hamid Baïche, le projet de réalisation de la station d'épuration des eaux usées de Mohammadia, le projet de réaménagement du périmètre d'irrigation de la plaine de Hebra, les travaux de réalisation d'une canalisation de transfert d'eau du barrage de Bouhanifia vers celui de Fergoug et le projet de transfert d'eau du barrage d'Ouizert vers le périmètre irrigué de la plaine de Ghriss.

Ouest du pays

Entrée en service en 2018 de 6 sièges de sûreté et de structures sociales et sportives de la police

Les infrastructures de la police ont été renforcées dans l'ouest du pays par l'entrée en service, en 2018, de 6 nouveaux sièges de sûreté et de structures sociales et sportives, a-t-on appris, jeudi, auprès de l'inspection régionale ouest de la police à Oran. La wilaya d'Oran s'est dotée de 4 nouveaux sièges de sûreté urbaine à Oued Tlélat (le 2^e), Gdyl (le 2^e), dans la localité de Sidi El Bachir et à Hai Bouamama, en plus d'un centre sanitaire et d'une salle omnisports, a-t-on fait savoir. Dans la wilaya de Relizane, un nouveau siège de la brigade mobile de la police judiciaire a été inauguré, de même qu'un siège de sûreté urbaine externe à Ouled Malek, dans la commune de Mohammadia, wilaya de Mascara.

La wilaya de Sidi Bel-Abbès a bénéficié, quant à elle, de l'ouverture d'un hôpital de la sûreté nationale et la wilaya d'El Bayadh d'un dortoir et d'un club de la police dans la daïra de Bougtob. Il est prévu, ultérieurement, l'inauguration, dans la wilaya de Tlemcen, d'un nouveau siège de sûreté urbaine dans la commune de Bouhlou dans la daïra de Sebra et d'un autre à Souani, à Bab El Assa. Dans la wilaya de Nâama, un 3^e siège de sûreté urbaine a été ouvert à Mécheria et dans la wilaya de Saïda, un centre de formation et un autre d'activités culturelles ont été inaugurés. Dans la wilaya d'Aïn Témouchent, deux nouveaux sièges de sûreté urbaine ont été ouverts en plus d'une sûreté

externe à Sidi Benadda. Le taux de couverture sécuritaire au sein des daïras a atteint 100% dans l'ouest du pays, à l'exception de la wilaya de Tiaret (92,3 %) et la wilaya de Tissemsilt (71,4 %). Le nombre d'éléments des services de la police a atteint dans les wilayas de l'ouest du pays, 36 206, en 2018, permettant de fournir un taux de couverture sécuritaire dont la plus basse, à Tiaret, (un policier pour 321 habitants) et la plus haute à Sidi Bel-Abbès (un policier pour 178 habitants). L'inspection régionale ouest de la police couvre les wilayas d'Oran, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Mostaganem, Aïn Témouchent, Saïda, Relizane, Mascara, Tiaret, Tissemsilt, El Bayadh et Nâama.

Oran

Le monoxyde de carbone tue 5 personnes cet hiver

Les services de la Protection civile de la wilaya d'Oran ont enregistré, durant la période hivernale de l'année 2018, cinq cas de décès par intoxication au monoxyde de carbone, a-t-on appris, de ce corps de secours et d'intervention. Il s'agit de 5 jeunes femmes âgées entre 20 et 28 ans, qui ont trouvé la mort après avoir inhalé du gaz de monoxyde de carbone émanant de chauffe-bains, a-t-on ajouté de même source. 7 autres personnes ont été sauvées d'une mort certaine par les éléments de la Protection civile durant la même période, suite à des défaillances des appareils de chauffage utilisés. Il s'agit de 2 femmes, âgées de 32 et 45 ans, et de 5 autres hommes âgés de 34 et 52 ans. La société nationale d'électricité et du gaz (Sonegaz) organise des campagnes de sensibilisation au début de chaque hiver pour informer les citoyens des règles et conditions de sécurité à observer pour prévenir des accidents d'asphyxie au monoxyde de carbone, rappelle-t-on.

Relizane

La Protection civile fortement sollicitée

Les unités de la Protection civile de la wilaya de Relizane ont effectué, ces dernières 72 heures, quelque 81 interventions pour évacuer les eaux pluviales ayant inondé des habitations du chef-lieu de wilaya, a-t-on appris, de ce corps d'intervention et de secours. Ces interventions ont touché particulièrement le quartier précaire «Stal», situé à l'est du chef-lieu de wilaya, limitrophe de l'oued Sfa traversant la ville. Les mêmes services ont mobilisé ainsi une soixante d'agents, 6 camions, 6 pompes flottantes. Le quartier précaire «Stal» abrite plus de 1.500 familles, selon les services communaux.

Ouargla

Sensibilisation des élèves et du milieu associatif aux risques de la mauvaise utilisation du gaz

La campagne de sensibilisation aux risques de la mauvaise utilisation du gaz se poursuit au niveau des établissements scolaires et de formation et au sein du milieu associatif pour assurer plus d'efficacité à cette initiative préventive, a-t-on appris, jeudi, auprès de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Lancée en octobre dernier sous le signe «Hiver chaud et sécurisé sans accidents domestiques», l'opération, qui a touché jusqu'ici 25 établissements scolaires, quatre centres de formation professionnelle, plus de six associations et d'autres structures culturelles et juvéniles, vise la vulgarisation des mesures préventives à adopter pour éviter l'asphyxie par le monoxyde de carbone, a précisé à l'APS le chargé de la communication à la Sonelgaz, Rabia Douadi. Des rencontres de sensibilisation sur le thème sont menées directement avec les citoyens en leur prodiguant des conseils et

consignes sur la prévention de la mauvaise utilisation du gaz, en plus de la distribution de plus de 40 000 dépliants riches en informations et règles préventives sur l'entretien des équipements de chauffage, l'aération des logements pour prévenir les asphyxies dues à l'inhalation du monoxyde de carbone, a expliqué la même source. La direction de la Protection civile a relevé l'année dernière sept cas d'asphyxie au monoxyde carbone à travers le territoire de la wilaya de Ouargla, ayant permis de secourir 16 personnes. Un décès a été déploré (une fillette de 12 ans).

Kadiro Frih



45 millions de dinars pour le soutien des associations sportives et juvéniles actives

Une enveloppe de 45 millions de dinars a été retenue dans le cadre du budget primitif 2019 de la wilaya de Ouargla pour le soutien des associations sportives et de jeunes actives, a-t-on appris, jeudi, des services de la wilaya. Ce financement sera réparti sous formes de subventions dont les montants seront définis en fonction des activités et de la présence des associations sur le terrain au titre de leur programme de l'année, a-t-on signalé. L'opération de dépôt des dossiers par les

associations relevant du secteur de la jeunesse et des sports (DJS) a débuté au cours de ce mois de janvier et leur examen se fera au cas par cas pour déterminer leur éligibilité à ces subventions, a fait savoir de son côté le responsable du bureau du mouvement associatif et des projets de jeunes à la DJS. Cette année devrait connaître une augmentation du nombre d'associations bénéficiaires de ces subventions, au regard de la compétition des associations concernant la pré-

sentation de leur programme d'activités annuel, a estimé Hamza Goudjil. L'an dernier, 239 associations (sportives, juvéniles, folkloriques, sociales et environnementales), ainsi que quatre ligues de wilaya actives, avaient bénéficié de subventions dont les montants ont oscillé entre 100.000 et 600.000 DA, a-t-on rappelé. Leur nombre n'avait pas dépassé les 211 associations l'année l'ayant précédée (2017).

K. F.

Ghardaïa

Plus de 6565 hectares de foncier public mobilisés pour soutenir le secteur du bâtiment résidentiel et tertiaire



Plus de 6565 ha du foncier public ont été mobilisés à travers les différentes localités urbaines de la wilaya de Ghardaïa pour soutenir le secteur du bâtiment résidentiel et tertiaire, a-t-on appris, jeudi, de la Direction de l'urbanisme et de l'architecture et de la construction (DUAC). Cette superficie, mobilisée au terme d'enquêtes foncières lancées dans le cadre de l'élaboration de 133 plans d'occupation de sol (POS), permettra de créer de nouveaux pôles urbains et de développer d'avantage de zones à l'urbanisme dans les 13 communes de la wilaya, a indiqué à l'APS précisé le DUAC par intérim, Mohamed Bouhadda. Ce foncier public mobilisé, dont plus de 50% sera réservé exclusivement au soutien des programmes sociaux de logement, peut accueillir plus de 65 000 unités, a-t-il précisé, ajoutant que cette superficie permettra une prise en charge sérieuse de la lutte contre les constructions illicites, l'urbanisation anarchique et l'amélioration des conditions du citoyen. Pour concrétiser cette opération de

mobilisation du foncier public, une enveloppe de plus de 480 millions de dinars a été consacrée ces dernières années pour l'opération d'étude et d'actualisation des instruments d'aménagement et d'urbanisme à travers les treize communes de la wilaya, a fait savoir le même responsable. Ces études ont porté sur l'élaboration et l'actualisation de 13 plans directeurs d'aménagement urbain (PDAU) des communes de la wilaya, de 133 POS et de 18 études géotechniques et géologiques, a-t-il détaillé. L'opération d'actualisation des PDAU de l'ensemble des communes de la wilaya vise en premier lieu à accompagner les mutations spatiales, à mettre en place des documents urbanistiques permettant la reconstruction et la requalification des espaces urbains pour améliorer le cadre de vie du citoyen et renforcer l'attractivité des localités pour l'investissement productif créateur de richesse et d'emplois, a expliqué le DUAC par intérim.

Hadj M.

Laghouat

Réhabilitation prochaine de 500 anciennes bâtisses dans la commune d'Aflou

Une opération de réhabilitation de 500 anciennes bâtisses est retenue en faveur de la commune d'Aflou dans le but de prendre en charge les préoccupations des citoyens et d'améliorer leur cadre de vie, a-t-on appris, jeudi, des services de la wilaya. Ciblant des bâtisses dont les occupants sont à faibles revenus, l'opération s'est vu accorder une enveloppe de 350 millions de dinars, soit 700.000 DA pour chaque bénéficiaire, après avoir été avalisée par les instances centrales, a-t-on précisé. Les aides seront versées directement, en tranches, après finalisation des procédures réglementaires en prévision du lancement des travaux de réhabilitation, ajoute la source. La wilaya de Laghouat a bénéficié au titre du même programme d'une opération de réhabilitation similaire (500 bâtisses) pour la commune du chef-lieu de wilaya et dont les travaux ont été achevés. Les services de la wilaya font état de nombreuses demandes sur ce type d'opérations, qui ont été déposées par les citoyens au niveau des autres communes de la wilaya.

El-Oued

Jumelage entre l'EPH Benamar-Djilani et le CHU Khelil-Amrane de Béjaïa

Dix patients de la wilaya d'El Oued ont bénéficié d'interventions chirurgicales pour ablation de tumeurs et kystes, dans le cadre d'une opération de jumelage entre l'établissement public hospitalier Benamar-Djilani d'El-Oued et le Centre hospitalo-universitaire Khelil-Amrane de Béjaïa, a-t-on appris, dimanche, des organisateurs. Inscrite au titre du programme du service de chirurgie générale à l'EPH Benamar-Djilani pour la prise en charge des cas cancéreux compliqués, cette initiative, menée la semaine dernière, a profité à dix patients, dont quatre pour ablation de

tumeurs et six pour ablation de kyste hydatidique, en plus de l'organisation de consultations médicales spécialisées au profit de malades de la région, a indiqué Sofiane Achiri, chirurgien à l'EPH d'El Oued. Menée par un staff médical et paramédical composé de sept chirurgiens et 25 agents paramédicaux, sous la conduite du chef de service de chirurgie générale au CHU de Béjaïa, Salah Berkane. Cette opération s'est vu accorder tous les moyens et équipements médicaux nécessaires. Cette initiative sera suivie de campagnes similaires pour toucher le plus grand nombre de

malades, notamment ceux issus de milieux défavorisés, pour leur épargner les lourdes charges et les déplacements vers d'autres structures médicales éloignées, a-t-il ajouté. Cette semaine médicale a été mise à profit pour organiser, en direction de praticiens généralistes et spécialistes (chirurgiens), deux jours de formation sur les mécanismes techniques de la prise en charge des cancéreux, les méthodes curatives et de chirurgie du kyste hydatidique du foie, a signalé la même source.

A. O.

Naâma

Les accidents de la circulation en régression

Les accidents de la route ont enregistré, en 2018, une baisse de l'ordre de 27% par rapport à l'année d'avant, selon un communiqué du groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Naâma. Quelque 38 accidents ont été recensés en 2018 soit 14 de moins par rapport à 2017. Ces drames de la route ont coûté la vie à 20 personnes contre 25 l'année d'avant. La cause de cette baisse des accidents et du nombre de victimes s'explique par l'intensification des campagnes de sensibilisation en direction des automobilistes et des usagers des routes, le déploiement optimal des gendarmes à travers le réseau des routes nationales et de wilaya, l'exploitation du radar pour faire respecter la vitesse autorisée. Parmi les

causes des accidents de la route survenus en 2018 figurent l'excès de vitesse causant 20 accidents, le mauvais état des routes et les intempéries, les problèmes techniques, les dépassements dangereux, le passage en sens interdit et enfin les arrêts dangereux. Par ailleurs, dans le cadre de la sécurité routière et l'organisation du trafic à travers le réseau routier long de 2439 km, les unités du groupement territorial de la GN ont dressé, en 2018, 6297 procès-verbaux pour divers délits et infractions commis par les conducteurs. La même source a relevé une hausse du parc automobile de la wilaya, estimé en 2018, à plus de 57 000 véhicules soit une augmentation de l'ordre de 7% par rapport à 2017.

Les futurs iPhone et Apple Watch pourraient détecter les dangers biologiques



Nos smartphones et autres smartwatches sont de véritables concentrés de technologies. Ces appareils offrent des fonctionnalités très diverses et peuvent parfois sauver des vies. Nos montres connectées, et plus particulièrement l'Apple Watch, peuvent mesurer la santé de leur porteur, comme le rythme cardiaque, et alerter quand celui-ci est trop haut, trop bas ou anormal, ce qui pourrait indiquer un problème grave. Dans le futur, elles pourraient aussi aller au-delà de la santé personnelle.

Dans un brevet découvert par Patently Apple, Apple explore l'idée d'intégrer des capteurs dans l'Apple Watch et/ou l'iPhone qui permettraient de détecter d'éventuels dangers biologiques présents dans l'air. D'ordinaire, les gaz dangereux le sont justement parce que lorsque vous vous rendez compte du danger, vous en avez déjà trop inhalé. Avec de tels capteurs, ces appareils pourraient alerter les utilisateurs avant que la situation n'empire. Ces capteurs pourraient aussi être très pratiques pour les

policiers, par exemple, qui seraient à la recherche d'une potentielle attaque terroriste, ou les militaires qui se retrouveraient face à un ennemi qui utilise le bioterrorisme. Il ne s'agit, cependant, que d'un brevet, rien ne nous dit que l'Apple Watch ou l'iPhone embarquera un jour de tels composants, encore moins quand. Dans le même temps, il semblerait que la firme de Cupertino cherche à intégrer une méthode de suivi non-invasive de la glycémie dans son Apple Watch.

Sonos travaillerait sur un casque haut de gamme

Sonos est une entreprise américaine spécialisée dans l'audio assez haut de gamme. Aujourd'hui, il semblerait que la marque veuille diversifier ses activités en se lançant sur le marché du casque. Sonos travaillerait actuellement sur un casque audio haut de gamme. Il s'agit du premier de ce genre de la marque laquelle s'est contentée pendant de nombreuses années de concevoir des enceintes pour la maison. Ceux-ci proposeraient aussi une compatibilité avec plusieurs assistants numériques vocaux. Selon un rapport de

Bloomberg, la marque serait donc occupée à mettre au point un casque dont le tarif pourrait avoisiner les 300 \$. Plusieurs assistants vocaux seraient pris en charge, comme c'est le cas actuellement pour ses derniers haut-parleurs intelligents. Il faudra pour autant très certainement attendre avant de voir ce produit arriver dans les magasins. Le casque serait dans ses premières phases du développement et malheureusement, pour l'heure, nous n'avons aucun autre détail. Sonos pourrait chercher à proposer davantage que des haut-parleurs pour la

maison. La marque s'est effectivement taillée une solide réputation sur ce segment du marché, cela offre une bonne base de départ pour un casque. La société étant connue, et reconnue pour ses produits haut de gamme, il est tout à fait logique que ce premier produit soit lui aussi haut de gamme. Difficile actuellement de savoir quand Sonos a l'intention de commercialiser ce casque. Le développement étant assez récent, il faudra probablement patienter plusieurs mois avant de le voir arriver.

Bing, moteur de recherche Made in Microsoft, bloqué en Chine

Microsoft affirme ne pas en connaître les raisons. C'est le *Financial Times* qui affirme que le gouvernement chinois en personne a demandé le blocage de Bing en Chine. Une décision surprenante lorsque l'on sait que le moteur de recherche est très populaire là-bas. China Unicom, fournisseur d'accès, a reçu l'ordre de bloquer Bing sans plus d'explication. Microsoft lui-même se dit très surpris de cette décision incompréhensible à ses yeux. Nous avons confirmé que Bing est actuellement inaccessible en Chine et sommes en train de déterminer nos prochaines démarches. Reste à savoir si les raisons de ce blocage seront un jour connues de Microsoft. Il semblerait que la guerre des nerfs entre les USA et la Chine soit plus forte que jamais – au point que le gouvernement chinois interfère avec les entreprises américaines. Pour rappel, la lutte s'est également engagée du côté de Huawei, bloqué dans de nombreux pays, tandis qu'Apple connaît des difficultés croissantes en Chine.

L'anti-héros comique Deadpool sera bel et bien de retour dans un 3^e long métrage. Durant l'avant-première d'une version chinoise (et édulcorée) de Deadpool 2 dans la ville de Pékin, le comédien Ryan Reynolds a confié qu'un nouveau film racontant les aventures de Wade Wilson aka The Merc with a mouth («Le mercenaire à la grande bouche») était en préparation comme il l'avait déjà teasé ces derniers mois : «Oui, mon équipe travaille déjà sur Deadpool 3. Avec celui-ci, nous souhaitons prendre une direction complètement différente. Vous savez, souvent, les producteurs changent un personnage environ dans quatre films

Deadpool 3 officiellement annoncé

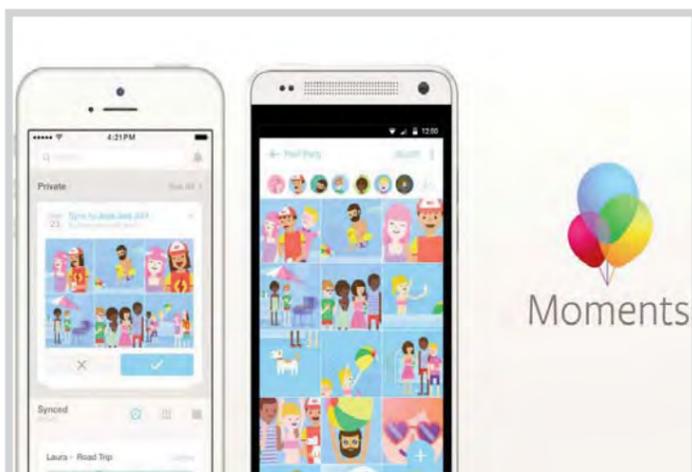
trop tard.» Durant une entrevue en mai 2018, l'acteur canadien laissait déjà quelques indices sur Deadpool 3 et cette envie de faire un long métrage bien différent des deux premiers films : «J'adorerais le voir au côté de la X-Force (...) Je pense juste que si on veut réaliser un autre film solo sur Deadpool, il faut réduire le budget à néant, casser toutes les barrières et faire quelque chose que personne n'a réalisé auparavant.» Toujours pendant la diffusion de la version chinoise du 2^e film Deadpool, Ryan Reynolds a appris l'existence d'un surnom pour le personnage éponyme et celui-ci l'approuve totalement : «Sincèrement, cela aurait pu être quelque chose de



beaucoup plus étrange, comme «Hunting Wolf Blood-Chucker». Donc

j'accepte «Little Bitchy Bitch» sans problème, c'est ce qui correspond le mieux.

Facebook va fermer son application Moments



Facebook Moments est une plateforme permettant de partager des photos dans un cercle restreint. Il semblerait aujourd'hui qu'elle vive ses derniers jours. Il y a plusieurs années, Facebook lançait une application baptisée Moments. Celle-ci fut conçue

pour permettre de partager des photos privées, les utilisateurs pouvaient envoyer et partager des photos avec leurs proches, contrairement à Facebook où les profils sont parfois visibles au public. Malheureusement, aujourd'hui, l'application arrive en

fin de vie. Dans un communiqué donné à CNET, le directeur produit de Moments, Rushabh Doshi, confirme que l'application sera bientôt débranchée et le service coupé. «Nous allons mettre fin à l'application Moments qui fut lancée à l'origine comme un endroit où partager ses photos. Nous savons que les photos que les gens partagent sont importantes pour eux alors nous continuerons de leur proposer des solutions pour sauvegarder leurs souvenirs au sein de l'application Facebook.» Cette fermeture est très probablement due à un manque d'utilisation de l'application, ce qui ne serait pas très surprenant puisque l'intérêt même de ce service fut remis en question à son lancement. Les utilisateurs qui souhaiteraient exporter leurs photos disponibles sur Moments pourront le faire en se rendant sur le site dédié à cette opération mis en place par Facebook.

Microsoft et Apple fêtent le 35^e anniversaire du Mac

Qui a oublié de souhaiter bon anniversaire à son Mac ? Pas Tim Cook en tout cas, qui en a profité pour ressortir une jolie photo d'archive via son compte Twitter. Il en a profité pour rappeler que l'ordinateur personnel d'Apple n'a jamais compté autant d'utilisateurs qu'aujourd'hui... C'est devenu une véritable marotte pour lui, qui donne l'impression de vouloir s'appuyer sur cette statistique pour démontrer que le Mac n'est pas délaissé par Apple. Microsoft n'a pas oublié non plus et s'est même fendu d'un petit cadeau pour l'occasion. Microsoft Office vient, en effet, de faire ce jour sa grande arrivée sur le Mac App Store. Un juste retour des choses en quelque sorte. Après tout, on rappellera qu'Excel et PowerPoint sont tous deux sortis d'abord sur Mac. Excel étant arrivé en septembre 1985, c'est d'ailleurs l'une des plus anciennes apps encore en activité sur Mac. À notre connaissance, la seule app non incluse avec le système et qui est encore plus vieille, c'est FileMaker qui est apparu en avril de la même année. La vidéo commerciale de présentation du Macintosh ne manque pas de sel au passage, Bill Gates tressant des louanges au successeur de l'Apple II. Tout le monde connaît la suite... Mais sur certains aspects, cette vidéo présente des similarités avec les vidéos promotionnelles d'Apple d'aujourd'hui quand il s'agit, notamment, de mettre en avant les qualités matérielles de ses produits.



Ces habitudes qui font grossir ou pas !

Voici une petite liste des principales erreurs alimentaires qu'on commet souvent en voulant bien faire. Avec quelques astuces pour prendre de bonnes habitudes.

Ne pas manger assez de protéines

Non stockées et plus longues à digérer, les protéines ont l'avantage de rassasier longtemps et de booster le métabolisme. On veille à avoir à chaque repas, une source de protéines de bonne qualité : viande, poisson, œuf, laitage. Voir une variété de végétaux bien pourvus : lentilles, quinoa, amandes, soja.

Lutter contre le gaspillage

Pour ne pas jeter de la nourriture, il ne faut pas acheter de grosses quantités de produits frais sous prétexte qu'ils sont en promo, surveiller les dates de péremption, congeler. Pour le surplus et les restes, on garde pour un repas ultérieur et on tâche d'en faire moins la prochaine fois.

Grignoter des amandes

Riches en fibres et en protéines rassasiantes, anticholestérol, pleines de micronutriments (calcium, magnésium, vitamine E...), elles sont nettement plus intéressantes que des chips ou autres petits gâteaux. Mais comme elles renferment plus de 50 % de lipides, on n'en grignote pas tout le temps. Mais on ne garde pas le paquet entier sous la main : on en met 20 à 30 g (entre 120 et 180 Cal)



dans un bol, soit la bonne dose pour calmer sagement une petite faim.

Se contenter d'une salade

On croit bien faire en prenant une salade plutôt qu'une pizza ou un steak frites, mais l'intérêt n'est pas si évident. Les salades sont très souvent riches en ingrédients gras (sauce, fromage, croûtons, olives, lardons...) et pauvres en féculents, donc peu rassasiantes. Résultat : on avale plus de calories qu'on ne l'imagine et on a faim 2 heures après. Au restaurant, il faut prendre le plat du jour si on en a envie, en demandant la sauce à part et un mélange légumes-féculents comme

accompagnement. Et si on veut une salade, on regarde sa composition et on la mange si possible avec une tranche de pain complet.

Prendre des produits allégés

Yaourt à 0 %, vinaigrette allégée, chips light... ne sont pas intéressants. D'abord parce qu'ils peuvent être dépourvus de matière grasse, mais riches en sucres ; ensuite, parce qu'ils contiennent souvent plein d'additifs ; enfin, parce qu'ils donnent bonne conscience et qu'on a tendance à en manger deux fois plus pour se rassasier. On ne boycotte pas le gras à tout prix : il participe au plaisir et à la satiété. Mais on n'en abuse

pas : une petite noix de vrai beurre sur son pain le matin, un yaourt au lait entier à midi, une vinaigrette avec une cuillerée d'huile dans sa salade du soir, par exemple.

Enchaîner les repas festifs

Les repas de famille s'enchaînent souvent à un rythme effréné. Quand on est en groupe, autour d'une bonne table, il n'est pas évident d'écouter son appétit et on fait volontiers des excès. L'équilibre ne se fait pas sur une journée, mais si on multiplie les repas copieux, c'est la prise de poids assurée. Prévoir des pauses. Autrement dit, savoir décliner une invitation, ne pas se resservir. Et manger léger entre

deux journées festives : bouillon, soupe, légumes, yaourt...

Attentions aux sodas lights

Quand on boit un soda édulcoré, le cerveau enregistre la saveur sucrée. Mais comme rien n'arrive dans le sang, cela déclenche une envie de sucre une heure après, expliquent les spécialistes. De plus, boire ce type de boissons entretient l'attirance pour les produits sucrés et des études ont même montré qu'elles augmentaient le risque de diabète. Se déshabituer petit à petit de la saveur sucrée en privilégiant l'eau aromatisée maison (avec des feuilles de menthe et du jus de citron, par exemple) et les infusions sans sucre. On réserve les sodas (non light) aux grandes occasions.

Sauter un repas

Mauvaise idée, car on risque de compenser et de manger plus ensuite. Donc pas question de s'affamer préventivement. On préfère un déjeuner léger : des légumes verts à la vapeur, une source de protéines maigres (poisson, volaille), un peu de féculents (quinoa, lentilles, riz...), et pas de dessert.

Dormir suffisamment

Le manque de sommeil tend à favoriser le surpoids quand on est fatigué, on sécrète plus de ghréline, l'hormone de l'appétit, et moins de leptine, l'hormone de la satiété. Il est donc important de dormir au moins 7 à 8 heures. On peut aussi opter pour des microsiestes de 5 à 20 minutes maximum.

Désormais, un simple test sanguin suffit à dépister différents types de cancers



Ce sont 8 formes communes de cancer qui sont concernées par ce tout nouveau test sanguin. La perspective d'un tel test universel enthousiasme le monde médical. Une équipe de chercheurs de l'université John-Hopkins (Baltimore, Maryland) travaillait depuis plusieurs années sur un «test annuel» capable de détecter un cancer le plus tôt possible et donc de sauver le plus de vies possible. Comme le cancer relâche des petites traces de son ADN en mutation et des protéines dans le sang, l'opération consistait à repérer ces indices dans un

simple test sanguin. C'est désormais chose faite : 16 gènes mutés et 8 protéines généralement relâchées ont été isolées. Et le test porte désormais le nom très fonctionnel de «CancerSEEK». Sur 1005 patients avec un cancer de l'ovaire, du foie, de l'estomac, du pancréas, de l'œsophage, du colon, des poumons ou du sein qui n'avait pas encore métastasé sur d'autres tissus. 7 cas sur 10 ont été détectés. Et il faut savoir que 5 des 8 cancers testés n'ont pas de procédures ou de radiographies pour être détectés à

un stade précoce. C'est par exemple le cas du cancer du pancréas, détectés trop tard chez 4 patients sur 5. Trouver la tumeur plus tôt permet de la retirer facilement par voie chirurgicale, et évite donc tous les longs traitements. Bref, des procédures lourdes et complexes pourraient être progressivement délaissées. Évidemment, il reste encore beaucoup de travail avant de voir ces tests se développer et être commercialisés, notamment, pour qu'il soit capable de bien repérer le cancer dès son apparition dans le corps humain. Pour l'instant, les tests sur les cancers en phase I sont viables à seulement 40%. On teste donc désormais le CancerSEEK sur des patients qui n'ont pas de cancers diagnostiqués. Sont donc concernés par ce test : Le cancer de la prostate (aide à cibler le traitement, moins de coloscopies) ; Le cancer des ovaires (détection plus précoce) ; Le cancer du pancréas (détection plus précoce) ; Le cancer du sein (moins de mammographies) ; Le cancer du poumon (détection plus précoce) ; Le cancer de l'estomac ; Le cancer du foie ; Le cancer de l'œsophage. Évidemment, le problème du cancer n'est pas résolu avec ce test : reste le traitement proposé après la détection, et son efficacité. Et le prix estimé est tout sauf donné : plus de 400 € (500 \$) par test !

La perte en neurones serait très limitée dans la maladie d'Alzheimer, selon une récente étude



La recherche sur la maladie d'Alzheimer avance ; une étude franco-canadienne publiée, ce mercredi, dans la revue *Scientific Reports* remet en question la dimension neurodégénérative de cette maladie. «À notre grande surprise, en étudiant le devenir de 8 marqueurs neuronaux et synaptiques dans le cortex préfrontal de nos sujets, nous n'avons observé que des pertes neuronales et synaptiques très mineures», relate le Dr El Mestikawy, auteur principal de l'étude. Les scientifiques ont tenté d'établir un parallèle entre toutes ces pertes synaptiques mineures et le niveau de démence des sujets observés. Les résultats démontrent que les baisses des biomarqueurs synaptiques ont eu peu d'impact sur les compétences cognitives des participants. L'étude laisse entendre que la démence serait associée à un dysfonctionnement synaptique et non pas à la disparition des synapses (zone de contact entre deux neurones) du cortex du patient. Une avancée qui pourrait aider à la découverte de traitements efficaces pour combattre Alzheimer. Actuellement, les interventions thérapeutiques ont pour but de ralentir la destruction synaptique. L'étude préconise désormais de modifier l'approche thérapeutique.

11^e édition du Festival d'Oran du film arabe La manifestation impactée par la baisse du budget et le manque d'organisation

Le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, a estimé, jeudi, à Alger, que «la baisse considérable» du budget et «le manque de professionnalisme» en matière d'organisation ont eu un impact négatif sur le déroulement de la 11^e édition du Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA), organisée du 25 au 31 juillet 2018.

Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, Mihoubi a fait état d'une baisse «considérable» du budget alloué au FIOFA, précisant qu'il est passé de «175 millions dinars en 2014 à 40 millions de dinars en 2018», ce qui a impacté la dernière édition. En réponse à la députée Akila Rabhi (FLN), le ministre a indiqué que le manque de professionnalisme en matière d'organisation a été constaté dans «l'hébergement, le protocole et la programmation des projections». Le Commissariat du FIOFA a été instruit de trouver «des ressources financières en dehors du budget de l'Etat», de corriger les insuffisances enregistrées en matière de programmation et de choix des films, de parfaire la communication avec les professionnels et les médias et de recourir aux compétences nationales dans le domaine du cinéma, a-t-il ajouté. Par ailleurs, le ministre de la Culture a affirmé que les films projetés au Festival, depuis son officialisation en 2007, «ne sortent pas du cadre du respect des lois algériennes, notamment la loi de 2011 relative à la cinématographie», indiquant,

cependant, que «le cinéma c'est aussi des expériences étrangères différentes de la nature de la société algérienne». «Il existe, certes, une marge de liberté, mais toujours dans le cadre du respect de ces lois», a-t-il soutenu. Par ailleurs, et en réponse à une question du député Mohamed Kadik (FLN) relative à «la légalité» du recouvrement par l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) des montants auprès des commerçants ayant installés des postes téléviseurs à l'intérieur de leurs magasins, Mihoubi a expliqué que l'ONDA imposait à ces commerçants «des montants forfaitaires, habituellement symboliques, à payer annuellement, car il s'agit d'une exploitation pour attirer les clients».

Cette procédure, s'inscrit dans le cadre de l'ordonnance N° 03-05 du 19 juillet 2003 relative aux droits d'auteur et aux droits voisins, a souligné le ministre. A ce propos, Mihoubi a fait état d'un avant-projet de loi, «en cours d'élaboration» par son département, modifiant l'ordonnance N° 03-05, afin de clarifier et faciliter l'application de certaines dispositions et introduire de nouvelles, pour être au diapason de l'évolution qu'enregistre le domaine des droits d'auteur et des droits voisins de par le monde suite au développement des techno-



logies de l'information et de la communication, a-t-il encore ajouté.

Benadel M.

Droits d'auteur et droits voisins Un projet de loi en cours d'élaboration

«Nous préparons un avant-projet de loi sur les droits d'auteur et droits voisins», a annoncé le ministre de la Culture Azzeddine Mihoubi, jeudi à Alger, et ce, «pour préciser et détailler certaines dispositions pour faciliter leurs applications et permettra par là même de nouvelles dispositions qui s'adaptent à l'évolution des droits d'auteur et droits voisins à travers le monde», a-t-il ajouté. S'exprimant devant les députés à l'occasion de la séance des questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), Mihoubi a expliqué que «cette évolution est dictée par le développement de la technologie de l'information et de la communication». Le ministre de la Culture a avancé que ledit avant-projet de loi sera soumis à l'APN durant l'année en cours sans donner de date précise.

Le producteur Youcef Goucem est décédé

Le producteur et patron de GoFilm, Youcef Goucem, qui s'est immolé par le feu devant le siège de Dzair TV, est décédé ce jeudi 24 janvier 2019, succombant à ses blessures à l'hôpital de Douéra. Youcef Goucem s'est immolé par le feu lundi 7 janvier 2019 devant le siège de la chaîne de télévision privée Dzair TV pour protester contre des retards de paiements accusés par l'une des sociétés du groupe Haddad. Selon plusieurs médias, le producteur Youcef Goucem, patron de GoFilm, s'était entretenu avec le directeur de la chaîne, Abrous Outoudert, avant de sortir de son bureau «perturbé» et «colérique». Il réclamait son dû, estimé selon les mêmes sources à quelques milliards. Réagissant à un nict de DG de la chaîne, il s'est dirigé vers un salle d'eau, s'est aspergé d'essence avant de s'immoler dans le hall de la réception. Le producteur connaîtrait en ce moment des difficultés financières suite au non-paiement de ses prestations par plusieurs chaînes, dont l'ENTV. Il se trouvait depuis en salle de réanimation à l'hôpital de Douéra. La chaîne Dzair TV avait expliqué avoir reçu le producteur et l'avait assuré quant à la prise en charge de sa requête et son traitement avec les services de l'administration». A la grande surprise, Goucem qui, à son entrée avait dissimulé une petite bouteille de jus contenant de l'essence, a tenté de s'immoler, n'était la vigilance des agents de sécurité du siège». «Ces faits sont relatés pour mettre fin à des spéculations malveillantes et éclairer l'opinion publique sur un différend commercial, qui, malheureusement, a tourné au drame.

Notre préoccupation première reste l'état de santé de Goucem, tout comme nous demeurons proches de sa famille, à laquelle nous apportons notre soutien indéfectible», avait conclu Dzair News.

Colloque Appels à traduire les œuvres poétiques de Matoub Lounes



Les participants à un colloque sur l'œuvre de Matoub Lounes, abrité par l'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, ont appelé, jeudi, à traduire les œuvres poétiques du Rebelle, écrites en amazigh, afin de les révéler au grand public. La traduction des textes offrira à ceux qui ne parlent pas tamazight de com-

prendre les idées portées par sa poésie et de saisir son militantisme pour la démocratie et les Droits de l'Homme ainsi que son amour de la patrie, a expliqué l'enseignante au département de traduction et interprétariat de l'Université d'Alger, Lamia Khellil, à travers une communication intitulée «La traduction pour révéler Lounes Matoub», présentée au deuxième et dernier jour de cette rencontre scientifique.

Se référant à des sous-titres en arabe de chansons de l'enfant de Taourirt-Moussa (Beni Douala), elle a relevé que grâce à la traduction «ceux qui ne comprenaient pas ses textes se sont rendu compte que Matoub n'a pas chanté que la Kabylie, mais il a chanté les déceptions et les espoirs de toute la société algérienne». De son côté, l'enseignant au département de langue et cultures de l'Université de Tizi-Ouzou, Kaci Saadi, a démontré, au cours d'une conférence sous le thème «Faut-il réadapter la poésie de Matoub Lounes», à travers deux exemples de traduction d'un poème du Rebelle, toute la difficulté à traduire fidèlement l'idée véhiculée par les œuvres de Matoub, qui sont très imagées et profondes, et à rapporter fidèlement le sens des citations qu'elles contiennent tout en restant dans la construction d'un poème destiné à être chanté. Relevant que la traduction est une lecture/relecture pérenne d'une œuvre qu'on ne peut définir en une seule traduction, le chercheur a souligné que «l'œuvre de Matoub Lounes mérite une réadaptation et une retraduction littérale mot-à-mot de l'originelle pour les thèmes d'analyse stylistique, linguistique, psychanalytique, anthropologique et autre, et une deuxième traduction littéraire inspirée des sens de sa poésie».

Naïma G. K.

Musique «Ifriky Spirit» et «Ithren» au Festival «Sauti Za Busara» à Zanzibar

Les groupes de musique «Ifriky Spirit» et «Ithren», qui revisitent de manière singulière des styles algériens et sahéliens authentiques, sont au programme du 16^e Festival «Sauti Za Busara» prévu du 7 au 10 février prochain sur l'île tanzanienne de Zanzibar, a-t-on appris auprès de membres des deux groupes. Ifriky Spirit, Fondé en 2009 par l'artiste Chakib Bouzidi, propose un répertoire varié alliant des musiques du Sahara et du Sahel africain au diwane, genre musical très répandu en Algérie et au Maroc. La troupe qui a sorti en 2015 «Ifriky Spirit», son premier album éponyme, a animé des scènes dans plusieurs villes d'Algérie et participé à de nombreux des festivals à l'étranger dont une tournée au Etats-Unis. «Ithren», groupe rock chaoui fondé en 1992, donne un habillage contemporain à une

musique traditionnelle par un grand enrichissement instrumental. Le groupe a déjà édité les albums *Imazighen* en 1993 et *New Tindi* en 2011, en hommage à Othmane Bali, avant de sortir *El Mahfel* (la fête) en 2016. Les groupes se partageront la scène avec de nombreuses formations musicales africaines, à l'instar des «Hoba Hoba Spirit» (Maroc), «Lydol» (Cameroun), «Shamsi Music» (Kenya), «Jackie Akello» (Uganda), Asia Madani» (Egypte/soudan), ou encore les groupes tanzaniens «Wamwiduka Band», «Tausi Women's Tarab» et «Mokoomba. Se déroulant dans des lieux touristiques de l'île, le «Sauti Za Busara» dédié à la musique du continent, s'est imposé comme une des manifestations les plus importantes d'Afrique de l'Est.



Sahara occidental

Violation directe de la souveraineté du peuple sahraoui

Le ministre délégué représentant pour l'Europe du Front Polisario, Mohamed Sidati, a affirmé que l'adoption, mercredi, par la Commission de la pêche du Parlement européen de l'accord de Maroc-UE, incluant le Sahara occidental, constitue «une violation directe de la souveraineté du peuple sahraoui sur ses propres ressources naturelles», soulignant que «les décisions des institutions européennes sont dictées par des intérêts politiques plutôt que par la justice et le droit international».

Après l'adoption par la Commission de la pêche du Parlement européen de l'accord de pêche Maroc-UE, incluant les eaux territoriales du Sahara occidental occupé, Mohamed Sidati a exprimé sa «déception que la Commission européenne de la pêche décide de soutenir une trajectoire de décisions au Parlement européen qui constitue une violation directe de la souveraineté du peuple sahraoui sur ses propres ressources naturelles». Commentant la décision, le diplomate sahraoui a précisé dans un communiqué que «le Parlement européen a défié, à travers ses décisions, activement la Cour de justice européenne et sape le mécanisme juridique de l'UE». «La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) avait statué en février 2018 qu'un tel accord de pêche ne pourrait pas être appliqué au Sahara occidental», a-t-il rappelé, ajoutant dans le même ordre d'idées que «le Parlement européen a approuvé un accord commercial qui n'a tout simplement pas le consentement du peuple du Sahara occidental et qui ne profite qu'à Rabat et à ses amis marocains et européens». «Mais nous n'allons pas rester les bras croisés. Nous allons contester le dernier accord commercial UE-Maroc, y compris le protocole sur la pêche. Nous faisons entièrement confiance à la CJUE qui avait déjà en statué en faveur du droit international», a fait savoir Sidati. Des mesures européennes qui minent les efforts de l'ONU au Sahara occidental. Relevant que «les institutions européennes étant dictées par des intérêts politiques plutôt que par la transparence, la justice et le respect du droit international, le ministre sahraoui a estimé que «tout cela (adoption d'accords illégaux) représente une perte de temps et d'efforts». «Notre objectif et celui de l'UE devraient être celui de créer les conditions d'un processus politique viable», a-t-il indiqué. Sidati a affirmé, en outre, que «l'UE est en train de prendre des mesures directes qui minent les efforts de l'envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies au Sahara occidental, Horst Kohler, en vue de parvenir à une solution pacifique et durable au conflit du Sahara occidental» garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. «Les conséquences seront probablement un conflit permanent et sans issue, avec un impact direct en termes de stabilité, de sécurité et de migration dans le voisinage méridional de l'Europe», a tenu encore à alerter le diplomate sahraoui. Notons, par ailleurs, que plusieurs eurodéputés ont appelé, mardi, au rejet du projet d'accord de pêche entre l'Union européenne (UE) et le Maroc

incluant les eaux-adjacentes du Sahara occidental occupé, considéré «illégal» vis-à-vis des arrêts de la CJUE. Dans son arrêt du 27 février 2018, la CJUE avait statué que l'accord de pêche UE-Maroc n'est pas applicable au Sahara occidental et à ses eaux adjacentes, confirmant ainsi son arrêt du 21 décembre 2016 qui avait mentionné l'inapplicabilité de l'accord agricole UE-Maroc au Sahara occidental, du fait de son statut de territoire «distinct» et «séparé» du Royaume du Maroc et de l'impératif du consentement du peuple sahraoui à toute extension d'accord incluant son territoire. Précisant que la «zone de pêche marocaine» relevant de l'accord de pêche ne comprend pas les eaux adjacentes au territoire du Sahara occidental, la CJUE avait jugé également que l'inclusion de ce territoire dans le champ d'application de l'accord de pêche enfreindrait plusieurs règles de droit international général applicables dans les relations entre l'Union et le Maroc, notamment le principe d'autodétermination.

Le Front Polisario ne restera pas les bras croisés face à la spoliation des richesses du peuple sahraoui

Le Front Polisario a dénoncé les agissements de la Commission européenne qui contourne la décision de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), suite à l'entérinement par le Parlement européen de l'accord UE-Maroc et sa violation flagrante de la légalité internationale, affirmant qu'il ne restera pas les bras croisés face à la spoliation des richesses du peuple sahraoui. Ces déclarations ont été faites par le représentant du front Polisario aux Iles Canaries, Hamdi Mansour au cours de son intervention devant une réunion du Mouvement canarien de solidarité avec le peuple sahraoui à Tenerife sous le patronage de la fédération des associations solidaires avec le peuple sahraoui et le bureau du front Polisario aux Iles Canaries. Des responsables des îles Canaries, des associations amies avec le peuple sahraoui et des membres de la communauté sahraoui ont pris part à cette réunion. Le mouvement canarien de solidarité avec le peuple sahraoui a réitéré son soutien au peuple sahraoui et à son droit à l'autodétermination et à l'indépendance. Le mouvement a salué par ailleurs les efforts des Nations unies pour la reprise des négociations directes entre le Front Polisario et le royaume du Maroc. La réunion a débuté par l'allocation de Hamdi Mansour dans laquelle il a évoqué la situation déplorable des Droits de l'Homme dans les territoires



occupés du Sahara occidental, rappelant les derniers acquis diplomatiques de la cause sahraoui aux niveaux africains et européen, a rapporté l'agence de presse sahraoui (SPS). Il a réitéré la disponibilité du Front Polisario à reprendre les négociations directes et sans conditions préalables avec le Maroc, déplorant que «le Maroc n'ait pas affiché sa disponibilité à s'engager sérieusement dans les efforts visant à mettre fin au conflit et à instaurer la paix dans la région et en Afrique en général». Après avoir passé en revue les rapports du Groupe de suivi des violations des Droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés et le dossier des détenus politiques sahraouis dans les geôles marocaines ainsi que le rapport de la sous-commission chargée de l'observation des opérations de spoliation des richesses sahraouies, les participants ont procédé à l'élaboration d'un plan de solidarité du mouvement pour l'année prochaine, conformément aux axes tracés par la Conférence européenne de coordination du soutien au peuple sahraoui (Eucoco), durant sa 43^e session tenue à Madrid novembre dernier. Le Front Polisario avait annoncé sa décision de faire appel devant la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) de l'accord commercial controversé Maroc-UE incluant les territoires sahraouis, adopté, mercredi dernier, par le Parlement européen, affirmant que la bataille pour la préservation des ressources naturelles sahraouies constituera un facteur de pression déterminant sur l'occupant marocain». Le secrétariat politique du Front a affirmé que le combat serait impératif entre les deux dispositifs, judiciaire et exécutif au niveau européen, d'autant qu'aucun pays ne reconnaît la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental y compris l'UE qui l'a clairement exprimé dans le préambule de cette décision. Pour sa part, l'avocat du Front Polisario, Gilles Devers, a indiqué que les décisions de l'UE «constituent une violation vis-à-vis du droit international qui assure le principe

de l'autodétermination pour le peuple sahraoui». Selon son avocat, le Front Polisario attend la parution du texte d'accord dans le Journal officiel pour déposer un recours auprès de la CJUE dans un mois au plus tard». Aussi, une réclamation sera présentée contre l'UE pour les graves dégâts causés au peuple sahraoui d'autant que les recettes de cet accord, a-t-il précisé, sont estimées de plus de 250 millions d'euros, c'est pourquoi le Polisario demandera une indemnisation de 500 millions d'euros en plus des tarifs douaniers.

Visite de Mme Mangin à son mari Asfari aux prisonniers politiques sahraouis

La militante française des Droits de l'Homme, Claude Mangin Asfari, a pu rendre visite en début de semaine à son mari le militant sahraoui Naama Asfari, après 30 mois d'interdiction d'entrée au Maroc, quatre expulsions et un mois de grève de la faim, a indiqué l'Association des amis de la République arabe sahraoui démocratique (ARASD), dans un communiqué. Après une forte mobilisation et un élan de solidarité internationale, la militante de la cause sahraoui a pu voir, lundi passé, son mari, prisonnier politique sahraoui, détenu depuis novembre 2010 et condamné à 30 ans de prison pour avoir défendu l'autodétermination du peuple sahraoui, a indiqué l'ARASD dans un communiqué. Interdite d'entrée sur le territoire marocain, depuis 30 mois, la militante française a été empêchée par les autorités marocaines de rendre visite à son mari et expulsée à quatrième reprises dès son arrivée à l'aéroport de Rabat. «Cette décision de nous accorder ce droit de visite, nous l'accueillons comme un signe d'apaisement. Nous espérons que cette décision est guidée par une bonne volonté et qu'elle sera suivie de beaucoup d'autres actes qui dans un futur proche

confirmeront cette volonté d'arrêter la politique de représailles systématiques et de vengeance que nous subissons depuis un an et demi», a souligné le prisonnier politique dans un message rendu public par l'Association des Amis de la Rasd. Naama Asfari avait été enlevé par la police marocaine lors du démantèlement du camp sahraoui de Gdeim Izik, en 2010. Depuis trente mois, les autorités marocaines refusaient, au mépris des droits élémentaires, à Claude Mangin-Asfari un droit de visite. La militante des Droits de l'Homme, Claude Mangin Asfari, avait observé une grève de la faim pendant trente jours en 2018, à la mairie d'Ivry-sur-Seine, à Paris, après son 4^e refoulement du Maroc et la persistance des autorités marocaines à lui interdire de rendre visite à son époux. Cette grève avait été choisie comme arme ultime pour faire pression sur les autorités françaises afin qu'elles-mêmes fassent pression sur les autorités marocaines afin de permettre à la militante d'exercer son droit légitime de rendre visite à son époux. Le gréviste avait alors reçu un large soutien international, dont certaines personnalités françaises et des amis de la cause sahraoui s'étaient déplacées à la mairie d'Ivry pour exprimer leur solidarité et dénoncer l'attitude des autorités marocaines à l'égard des droits humains fondamentaux. La Ligue française des Droits de l'Homme (LDH) avait demandé officiellement à Rabat de mettre un terme à l'interdiction d'entrée au Maroc de la militante Claude Mangin, exprimant sa «profonde préoccupation» face à la situation «critique» dans laquelle se trouvent les prisonniers politiques sahraouis notamment du groupe de «Gdeim Izik». Le Maroc, soutenu par la France, interdit des visites aux prisonniers politiques sahraouis détenus dans ses prisons, ainsi que celles des militants des Droits de l'Homme. On dénombre au total quelque 350 personnes interdites de se rendre au Maroc. Ils sont 19 militants sahraouis qui ont été condamnés à des peines «insensées» en juillet 2017, au terme d'une «parodie» de procès ou aucune preuve ne justifie un tel «acharnement» contre ces militants pacifiques qui revendiquent leur droit à l'autodétermination, a relevé l'Association des amis de la RASD appelant à l'occasion pour un soutien et un engagement international en vue de leur libération. Les prisonniers politiques sahraouis ont été dispersés dans sept prisons à travers le territoire marocain, «isolés et subissant un traitement inhumain», ont souligné des rapports des ONG internationales.

Etats-Unis

Deux membres d'une milice plaident coupable d'un attentat contre une mosquée

Deux membres d'une milice américaine ont plaidé coupable, ce jeudi, d'avoir perpétré un attentat contre une mosquée du Minnesota en 2017 dans le but de pousser les musulmans à quitter les Etats-Unis.

Michael McWhorter, 29 ans, et Joe Morris, 23 ans, ont reconnu dans le cadre d'un accord de plaider-coupable les charges retenues à leur encontre, dont l'attentat en août 2017 contre le Centre islamique Dar Al Farooq, dans la banlieue de Minneapolis. Cette attaque n'avait fait aucun blessé, mais avait endommagé le bureau de l'imam de la mosquée, réparé depuis grâce à un mouvement de solidarité interconfessionnel. Selon la police, McWhorter a admis que la milice à laquelle il appartenait, baptisée «White Rabbits», avait commis cet attentat, au moyen d'une bombe artisanale, afin d'«effrayer» les musulmans américains et leur faire comprendre qu'ils n'étaient «pas les bienvenus ici». Jaylani Hussein, représentant local du Conseil sur les relations américano-

islamiques, s'est félicité de cette reconnaissance de culpabilité, mais reste inquiet des menaces planant sur la communauté musulmane. «Ces milices ont pris pour cible» les musulmans, a-t-il confié à l'AFP. «Et un certain nombre de leurs blogs parlent massivement de la communauté musulmane comme d'une menace à éliminer». Le cerveau présumé de l'attentat contre la mosquée est le fondateur de la milice, Michael Hari, âgé de 47 ans. Actuellement en détention, il ne relève pas de l'accord de plaider-coupable conclu par McWhorter et Morris. La milice «White Rabbits» est par ailleurs, accusée d'avoir saboté une portion d'une voie ferrée canadienne, et d'avoir jeté une bombe artisanale, qui n'a pas explosé, sur une clinique de l'Illinois pratiquant l'avortement.



Canberra

Découverte de la dépouille de l'explorateur qui a mis l'Australie sur la carte

Les restes du 1^{er} navigateur et explorateur britannique à faire le tour du continent australien et à populariser le nom du pays ont été découverts près d'une des gares londoniennes les plus fréquentées. Les archéologues occupés à fouiller un vaste lieu de sépulture près de la gare d'Euston ont expliqué, ce vendredi, avoir découvert un plastra funéraire identifiant la dernière demeure du capitaine Matthew Flinders de la Royal Navy. Le capitaine Flinders fut inhumé le 23 juillet 1814, mais avait eu le temps de publier «A Voyage to Terra Australia» qui décrivait sa circumnavigation de l'Australie en 1802-1803, prouvant qu'il s'agissait d'un continent. «Le capitaine Flinders a mis l'Australie sur la carte grâce à sa ténacité et à son expertise en tant que navigateur et explorateur», a déclaré dans un communiqué Helen Wass, l'ar-

chéologue chargée des fouilles du chantier du projet géant de ligne ferroviaire à grande vitesse HS2. Selon les archéologues, l'explorateur est également réputé avoir donné son nom à l'Australie. «Même s'il ne fut pas le 1^{er} à utiliser le terme, ses travaux ont popularisé son usage». Le nombre de dépouilles sur le site est estimé à 40 000 et les archéologues étaient loin d'être sûrs de retrouver celle du navigateur, dont le lieu d'inhumation avait fait l'objet de multiples spéculations. «Nous avons eu de la chance», a poursuivi Wass. «Il avait un plastra en plomb ce qui signifie qu'il ne pouvait être corrodé». «Nous allons à présent pouvoir étudier son squelette pour voir si la vie en mer a laissé des traces, ce qu'on peut savoir de plus sur lui». L'explorateur fait figure de héros pour de nombreux Australiens d'origine européen-

ne. De multiples rues, gares, places et villes portent son nom à travers l'immense pays. La découverte est annoncée à la veille de la fête nationale controversée commémorant l'arrivée des premiers colons britanniques en 1788 dans ce pays vivaient les Aborigènes et indigènes du détroit de Torrès depuis des dizaines de milliers d'années. Aux yeux de nombreux Australiens, le débarquement de la 1^{re} flotte britannique et les incursions de navigateurs comme le capitaine Flinders furent annonciateurs de la destruction des sociétés et cultures aborigènes. La controverse est également alimentée par le rôle joué par une aide aborigène de Flinders nommée Bungaree, largement éclipsé par le capitaine britannique, mais qui, selon les historiens fut crucial pour le succès de ses voyages.

Explosion d'un oléoduc au Mexique Bilan porté à 107 morts

Le bilan de l'explosion d'un oléoduc dans le centre du Mexique a grimpé à 107 morts et 40 blessés, 6 jours après la catastrophe, a annoncé, ce jeudi, le gouvernement. L'oléoduc avait été percé le 18 janvier par des voleurs de carburant, faisant jaillir un véritable geyser d'essence. Cette fuite avait attiré quelque 700 habitants de Tlahuelilpan, localité à 120 km au nord de Mexico, parmi lesquels des familles entières, venus recueillir de l'essence avec des bidons. Ils avaient été surpris par l'explosion qui a déclenché une énorme boule de feu. Cette tragédie avait eu lieu au moment où le président mexicain Andres Manuel Lopez Obrador lançait une stratégie nationale contre le vol de carburant, un fléau qui a fait perdre quelque 3 milliards de dollars en 2017 à l'État mexicain. Le carburant ainsi volé s'achète environ à la moitié du prix de marché.

Riyad

L'Arabie saoudite réitère son soutien au Soudan

L'Arabie saoudite réitère son soutien au Soudan, a indiqué, ce jeudi, le ministre saoudien du Commerce et des Investissements, Majid Ben Abdallah Al Qasabi, en visite à Khartoum. Reçu par le président soudanais Omar El Béchir, il a estimé que la sécurité du royaume wahhabite et celle du Soudan étaient liées. Qasabi a dit s'être rendu au Soudan sur instructions du roi saoudien Salmane en vue de renforcer les liens bilatéraux dans les domaines de l'économie et des investissements, ainsi que pour réactiver les échanges commerciaux et dans les investissements. Le Soudan est confronté depuis des mois à une crise économique, qui a entraîné des manifestations dans le pays depuis le 19 décembre dernier. Selon des statistiques officielles, celles-ci ont fait au moins 29 morts.

Pourparlers de paix sur l'Afghanistan

Les talibans désignent un nouveau négociateur

Un nouveau chef du bureau politique taliban, Abdul Ghani Baradar, a été nommé à Doha où se déroulent depuis lundi dernier des pourparlers de paix avec des représentants américains visant à mettre un terme à 17 années de conflit en Afghanistan, ont rapporté, ce vendredi, des médias citant un communiqué du porte-parole des talibans, Zabihullah Mujahid. «Abdul Ghani Baradar a été nommé (...) chef du bureau politique. Cette mesure a été prise pour renforcer et gérer correctement le processus de négociations en cours avec les Etats-Unis», a indiqué le porte-parole des talibans dans le communiqué. «L'équipe de négociateurs talibane va poursuivre ses pourparlers avec les Etats-Unis», a-t-il ajouté

Mujahid. Cette annonce intervient alors que les talibans ont indiqué, ce jeudi, avoir mené 4 jours de pourparlers avec des représentants américains à Doha, sans préciser si ces négociations doivent se poursuivre, ce vendredi. La durée de ces échanges a donné lieu à des espoirs d'un accord ouvrant la voie à de véritables pourparlers de paix. Washington, qui avait confirmé, mardi dernier, des discussions au Qatar entre son émissaire pour l'Afghanistan Zalmay Khalilzad et des représentants des talibans, n'a pas fait de commentaire depuis. Les autorités afghanes ont pour leur part déploré que les talibans s'obstinent à l'exclusion des discussions et souligné que tout accord nécessiterait leur approbation.

Indonésie

Le bilan des inondations et glissements de terrain porté à 59 morts

Le bilan des inondations et glissements de terrain de ces derniers jours en Indonésie a doublé, ce vendredi, à 59 morts, et pourrait encore s'alourdir, 25 personnes étant portées disparues, selon l'agence de gestion des catastrophes. Quelque 3400 personnes ont été évacuées après de fortes pluies et des vents puissants qui se sont abattus sur le sud de l'île de Célèbes (centre du pays) gonflant les cours d'eau et les faisant sortir de leur lit. Le dernier bilan faisait état, ce jeudi, de 30 morts.

Plusieurs dizaines de villages ont été inondés dans 12 districts ainsi qu'une partie de la capitale de l'île, Makassar. «Je n'ai jamais vu (des inondations) de cette ampleur, ce sont les pires», a souligné Syamsibar, le responsable de l'agence de gestion des catastrophes du sud de l'île de Célèbes cité par l'AFP. Le district de Gowa a été le plus touché, avec 44 personnes retrouvées mortes, a indiqué le responsable qui comme de nombreux Indonésiens n'a qu'un nom. Les sauveteurs et

des habitants à Makassar se déplaçaient dans des rues inondées avec de l'eau jusqu'à la taille, certains portant leurs biens sur la tête. D'autres ont emprunté des radeaux ou d'autres embarcations pour évacuer. Les autorités ont indiqué que les inondations sont en recul, mais les dégâts sont importants. Des maisons, des bâtiments gouvernementaux, des écoles et des ponts ont été endommagés. L'agence météorologique indonésienne annonce de fortes pluies sur la zone jusqu'à

mercredi. Mais l'intensité des précipitations a décliné, jeudi, à Makassar, et dans le sud de l'île, a souligné l'agence de gestion des catastrophes. Les glissements de terrain et inondations sont fréquents en Indonésie, un vaste archipel souvent touché par des phénomènes météorologiques violents, notamment, au moment de la saison des pluies. Des inondations et des glissements de terrain ont fait plus de 20 morts en octobre sur l'île de Sumatra, dans l'ouest de l'archipel.

Espagne

Tensions à Madrid, fin de la grève des chauffeurs de taxis à Barcelone

Une grève des chauffeurs de taxis contre la concurrence des VTC est entrée, jeudi, à Madrid, dans sa 4^e journée, avec des heurts qui ont fait plusieurs blessés légers et deux interpellations, tandis que le mouvement prenait fin à Barcelone.

En Catalogne, les taxis ont cessé leur grève après avoir obtenu une concession des autorités, qui a provoqué la colère du lobby des sociétés de véhicules de transport avec chauffeur (VTC). Elles affirment que la réglementation va les obliger à mettre la clé sous la porte. «Depuis ce matin, 10 manifestants, un journaliste et trois policiers ont été légèrement blessés» dans les manifestations des chauffeurs de taxis, a indiqué un porte-parole des services d'urgence madrilènes. Le journaliste s'est fait mal en chutant, a-t-il précisé. Deux personnes ont par ailleurs, été interpellées lors de manifestations de taxis devant une gare et près du Palais des congrès de Madrid où a lieu le Salon du tourisme «Fitur», a-t-on appris auprès de la police. Les taxis madrilènes sont en grève illimitée depuis lundi contre la concurrence qu'ils jugent déloyale des services de type Uber ou Cabify. Leurs confrères de Barcelone qui avaient entamé leur mouvement, ce vendredi, ont mis fin, jeudi matin, à leur grève, après un vote serré en assemblée générale. «La grève est levée à partir de 6 heures du matin», a annoncé sur son compte Twitter la section barcelonaise du syndicat Elite des taxis. Les taxis de Catalogne s'étaient insurgés contre un projet de réglementation qui obligerait les usagers

d'Uber ou Cabify à réserver au moins 15 minutes à l'avance. Les taxis avaient jugé le délai insuffisant et réclamé une réservation avec 12 ou 24 heures d'avance. Sous pression, le gouvernement régional a décidé, mardi, de laisser aux municipalités la possibilité d'allonger le délai obligatoire de réservation «jusqu'à un maximum d'une heure». La mairie de Barcelone a ensuite annoncé qu'elle imposerait ce délai d'une heure. La nouvelle réglementation catalane interdit aussi la géolocalisation pour les VTC, ce qui signifie que les usagers ne pourront plus trouver la voiture la plus proche grâce à l'application. «Avec cette réglementation on expulse littéralement des applications telles que Uber ou Cabify de la ville de Barcelone, on ferme 63 entreprises et laisse sans emploi 3000 personnes, presque 4000», a dénoncé Jose Maria Goñi, le président de Unauto Catalogne, le lobby des VTC dans une conférence de presse. La plateforme de réservation Uber avait menacé, mercredi, de se retirer de Barcelone si l'administration catalane restreignait ainsi les activités des VTC. «C'est comme si demain à Barcelone on interdisait Whatsapp parce que c'est une messagerie instantanée, pour ne conserver que les messages SMS. Ou que l'on décréte qu'après 48 heures afin de ne pas concu-



rencher le courrier», a renchéri Eduardo Martin, président national du même syndicat. Il a demandé au gouvernement régional catalan «d'annuler cette réglementation».

Barcelone compte 2134 VTC, selon Damia Calvet, responsable régional du Territoire en Catalogne, contre 10 523 taxis, selon l'Institut municipal du taxi.

Chine

Xi Jinping félicite le nouveau président de la RDC

Le président chinois, Xi Jinping, a félicité Félix Tshisekedi pour son élection à la tête de la République démocratique du Congo (RDC), affirmant que la Chine est prête à élever la coopération bilatérale vers de «nouveaux sommets» et mieux servir les intérêts des deux pays, ont rapporté, ce vendredi, des médias locaux. «La RDC est un pays ami traditionnel et un partenaire de coopération important de la Chine en Afrique, avec lequel la Chine a noué un partenariat stratégique basé sur une coopération mutuellement bénéfique», a affirmé, Xi Jinping, lors d'un

entretien téléphonique effectué, jeudi, avec le nouveau président de la RDC, a indiqué l'agence de presse Chine Nouvelle. Le Président Xi Jinping a souligné, à l'occasion, qu'il attachait une «grande importance» au développement des relations entre Pékin et Kinshasa, soulignant qu'il était prêt à conjuguer les efforts avec Tshisekedi et à s'appuyer sur les réalisations du sommet du Forum sur la coopération sino-africaine tenu l'an dernier à Pékin pour élever cette coopération «amicale» vers de «nouveaux sommets» et «mieux servir les intérêts des

deux pays et de leurs peuples», a poursuivi la même source. Vainqueur de l'élection présidentielle du 30 décembre en République démocratique du Congo (RDC), Félix Antoine Tshisekedi a prêté serment, ce jeudi, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée au Palais présidentiel de Kinshasa. Tshisekedi a ainsi reçu l'étendard national des mains du président sortant Joseph Kabila, un exemplaire de la Constitution et les armoiries, sous les ovations de milliers de ses partisans dans l'enceinte du palais de la Nation et à proximité.

Somalie

L'armée américaine intensifie ses frappes aériennes contre les Shebab



L'armée des Etats-Unis a déclaré, jeudi, que ses forces ont intensifié les frappes aériennes en Somalie afin de débarrasser le pays de la Corne de l'Afrique du groupe terroriste Shebab, ont rapporté, ce vendredi, des médias. Le commandement des Etats-Unis pour l'Afrique (Africom) a déclaré avoir procédé, mercredi, à deux

frappes aériennes qui ont ciblé des terroristes Shebab près de Jilib, dans la région du Jubbada Dhexe, sans préciser le nombre de blessés provoqués. «L'Africom a procédé aux frappes aériennes pour augmenter la pression sur le réseau Shebab et détériorer sa capacité à ourdir et à conduire des opérations», a indiqué l'Africom

dans un communiqué. L'Africom, qui a intensifié ses frappes aériennes antiterroristes à l'encontre du groupe terroriste en Somalie, a ajouté qu'aucun civil n'a été blessé ou tué pendant ces frappes aériennes. Le 19 janvier, les forces américaines ont procédé à une frappe aérienne dans la même région, tuant 52 terroristes Shebab. La frappe aérienne a été effectuée pour répondre à l'attaque, lancée par un grand nombre de Shebab, contre les forces de l'armée nationale somalienne. Au cours de ces derniers mois, les forces américaines ont procédé à une série de frappes, à partir de drones, en Somalie, qui ont ciblé des terroristes de l'Etat islamique et du groupe Shebab, alors que la mission de l'Union africaine en Somalie (Amisom) s'apprête à se retirer du pays. Le groupe terroriste affilié à Al Qaïda continue à contrôler quelques zones des régions du sud du pays, quelques années après avoir été chassé de Mogadiscio. Les forces de maintien de la paix de l'UA et les forces somaliennes ont également intensifié leurs opérations militaires.

Cameroun

Des centaines de milliers de personnes ont besoin d'une assistance urgente

Des centaines de milliers de personnes au Cameroun ont besoin d'une assistance et d'une protection de toute urgence, a déclaré, ce vendredi, la coordonnatrice résidente et humanitaire des Nations unies pour le Cameroun, Allegra Baiocchi. «Les attaques contre les civils se sont multipliées et de nombreuses personnes touchées par le conflit survivent dans des conditions difficiles sans assistance humanitaire en raison du financement insuffisant de la réponse», a expliqué la coordonnatrice, à l'occasion de la présentation avec le gouvernement camerounais du Plan humanitaire 2019 de l'ONU et de ses partenaires pour ce pays. Allegra Baiocchi a appelé à faire de la situation au Cameroun une priorité. «Le Cameroun d'aujourd'hui ne peut plus être une crise oubliée», a-t-elle déclaré. Selon l'ONU, les besoins ont augmenté de 31% en un an, environ 4,3 millions de personnes au Cameroun, soit une personne sur 6 et principalement des femmes et des enfants, ayant besoin d'une assistance. L'aggravation du conflit, principal facteur de l'augmentation des besoins. L'aggravation du conflit dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest est le principal facteur à l'origine de cette augmentation, a souligné Baiocchi. Les attaques armées dans la région de l'Extrême-Nord et les nouveaux réfugiés en provenance de la République centrafricaine (RCA) ont également entraîné un plus grand nombre de personnes nécessitant de l'aide. L'insécurité et la violence dans ces régions ont déraciné 437 000 personnes de leurs foyers et obligé plus de 32 000 d'entre elles à chercher refuge au Nigéria voisin. Quatre millions de personnes sont touchées par le conflit dans l'ouest du Cameroun. En outre, en raison de la détérioration de la situation dans le nord-est du Nigéria, plus de 10 000 nouveaux réfugiés sont arrivés au Cameroun en 2018, ce qui porte à 100 000 le nombre de réfugiés nigériens.

Restitution des archives de la guerre de Libération nationale détenues par la France

Zitouni : «Les négociations sont sensibles et complexes»

Les négociations engagées par l'Algérie pour la restitution de ses archives détenues par la partie française «sont très sensibles, complexes et demandent du temps et des spécialistes», a affirmé, jeudi, à Bouira, le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni.

«**P**our ce qui est de ce dossier, des commissions mixtes travaillent lentement mais sûrement parce que les négociations sont très sensibles et complexes et elles demandent du temps et des spécialistes», a expliqué Zitouni lors d'un point de presse tenu en marge de sa visite dans la wilaya. A une question de l'APS relative à l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français dans le sud algérien, Zitouni a rappelé l'existence de commissions mixtes qui, a-t-il précisé, «y travaillent et les négociations sont en cours». «La partie française nous a proposé d'appliquer ce qu'ils appellent en France, la loi Morin, mais le ministre des Moudjahidine et la commission mixte du ministère des Affaires étrangères algérien ont rejeté cette proposition, et leur ont présenté d'autres qui vont être examinées par la partie française», a-t-il ajouté. Le ministre est revenu sur la question de préservation de la mémoire révolutionnaire nationale grâce à la collecte de témoignages de tous ceux qui avaient vécu l'époque évolutionnaire. A ce propos, Zitouni a fait savoir que, selon l'évaluation faite jusqu'au mois de décembre 2017, «le ministère des

Moudjahidine a recueilli plus de 26 000 heures de témoignages de moudjahidine et de moudjahidate, ainsi que de mounadiline (militants) et d'anciens officiers de l'Armée de libération nationale (ALN). «Le ministère des Moudjahidine a recensé aussi plus de 30 000 moudjahidine et moudjahidate», a-t-il fait savoir, tout en précisant que l'opération (de recensement) se poursuit. «Ces 26 000 heures de témoignage ont été préservées dans des CD et sont actuellement exploitées par des étudiants, chercheurs et historiens en vue la préservation de la mémoire révolutionnaire nationale», a expliqué Zitouni à la presse. Le ministre avait procédé, dans la matinée, au dépôt d'une gerbe de fleur au carré des martyrs de la wilaya et à la récitation de la Fatiha du Livre Saint à la mémoire des chouhada de la guerre de Libération nationale. Zitouni a animé, au terme de sa visite, une émission spéciale à la radio locale de Bouira, où il a mis l'accent sur l'importance, pour les générations montantes, de préserver l'histoire et le passé révolutionnaire, lesquels, a-t-il dit, «demeurent l'identité de tous les Algériens».

Azeb M.

Statuts du moudjahid et du chahid Le dossier de reconnaissance définitivement clos

Le dossier de reconnaissance des statuts du moudjahid et du chahid «est définitivement clos et ce, depuis la Conférence de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) en 2002», a affirmé, jeudi, à Bouira, le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni. «Ce dossier est définitivement clos et ce, depuis la conférence de l'ONM, en 2002. Les commissions de reconnaissance ont été dissoutes», a déclaré le ministre, en réponse à une question de journalistes au cours d'un point de presse animé en marge d'un séminaire sur le thème : «Le rôle de la région de Bouira dans la guerre de Libération nationale 1954-1962». Le dossier de reconnaissance des statuts du moudjahid et du chahid a été clos en 2002, suite aux recommandations de la 9^e conférence de l'ONM, seule instance habilitée à se prononcer sur les dossiers, et en vertu desquelles toutes les commissions de reconnaissance avaient été dissoutes. Aussi, le ministre est revenu sur la question des ossements de chouhada restés sur les lieux de bataille, réaffirmant sa volonté d'œuvrer avec leurs familles «en vue de les récupérer, en coordination avec les services compétents locaux afin de les enterrer dans les cimetières de martyrs de la wilaya», qui, a-t-il rappelé, «compte 66 cimetières». Zitouni a honoré, lors de cette occasion, les veuves de chouhada, dont celle du martyr Gharbi Bahia Guemraoui, de Bouira. «La wilaya de Bouira a enfanté des hommes et des femmes courageux, des héros qui ont marqué l'histoire de la Révolution en lettre d'or. Cette région demeure un symbole de la résistance et de la Révolution grâce à son passé et à son importante contribution à la guerre de Libération», a souligné le ministre, dans son allocution d'ouverture. Un exposé sur la réhabilitation de la place des martyrs du centre-ville, pour un montant de plus de 120 millions de dinars, a été aussi présenté à Tayeb Zitouni.

A. M.

Coopération algéro-malienne Une délégation du Mali visite l'Ecole supérieure de police Ali-Tounsi de Châteauneuf

Une délégation du Mali, conduite par le secrétaire général du ministère malien de la Sécurité et de la Protection civile, Aser Kamate, s'est rendue, jeudi, à l'Ecole supérieure de police Ali-Tounsi de Châteauneuf, à Alger, où elle s'est enquis des différents programmes de formation destinés aux cadres de la Sûreté nationale. Lors de cette visite, le directeur de l'Ecole, le contrôleur de police, Arezki Hadj Saïd, a donné à la délégation malienne, présente à Alger dans le cadre de la tenue de la 4^e session du Comité mixte de sécurité, un aperçu historique sur l'école, les conditions d'accès aux rangs de la police algérienne ainsi que les conditions de formation et les moyens humains, matériels et pédagogiques dont elle dispose pour garantir une formation de qualité qui s'adapte aux défis actuels en matière de lutte contre les différents

types de crime. Accompagné des responsables et cadres des différents services de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), la délégation malienne a visité les différentes classes de l'école, dont la salle de simulation de scènes de crimes, le service des langues et de la traduction ainsi que la classe de l'informatique et d'autres classes. Au terme de cette visite, Aser Kamate a salué la qualité des programmes de formation destinée aux éléments et cadres de la police algérienne, rappelant qu'un «grand nombre» de cadres et éléments de la police de son pays ont suivi une formation dans cette école. Il a également mis en avant la qualité des relations algéro-maliennes, insistant sur l'impératif de leur «renforcement», notamment en ce qui concerne la coopération sécuritaire.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

O.P.G.I DE BOUMERDES

Cité Administrative Boumerdes

Carte d'immatriculation fiscale : 099916000817202

Tél: 024/79 - 58 - 58 Fax: 024/79 - 58 - 43



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° 15-247/04/2019/DMO

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (O.P.G.I) de Boumerdes dont le siège social est sis à : Cité Administrative - Wilaya de Boumerdes lance un avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des travaux de voirie et réseaux divers **VRD TERTIAIRES** du projet **400 logements sociaux locatifs à Bordj ménaïel** dans la wilaya de Boumerdes programme 3000 logements tranche 2010

Les soumissionnaires ayant la qualification, catégorie **TROIS (III)** et plus dans l'un des secteurs : **bâtiments, Hydraulique ou travaux publics (Activité principal ou secondaire)** ayant réalisé au moins des travaux de viabilisation de 100 logements et plus ou un montant équivalent justifié par attestation de bonne exécution valorisée et délivrée par un maître d'ouvrage public pour travaux relevant du secteur du Bâtiment des travaux publics où hydraulique de 15.000.000.00 DA au minimum peuvent soumissionner.

Le retrait des se fera cahiers des charges auprès de la direction de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (O.P.G.I) de Boumerdes sis à Cité Administrative Wilaya de Boumerdes, contre paiement des frais de reproduction fixés à **Deux MILLE Dinars (2.000,00 DA)** non remboursables.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme

1- Le dossier de candidature contient :

- une déclaration de candidature ; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
- une déclaration de probité ; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
- le statut pour les sociétés ;
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants à savoir :

a/ **Capacités professionnelles** : Certificat de qualification et la classification professionnelle du soumissionnaire catégorie III et plus dans le domaine concerné (activité principale ou secondaire Bâtiment, Hydraulique ou Travaux publics) ;

b/ **Capacités techniques** : Liste des moyens humains et matériels à engager dans le cadre du projet objet de la soumission appuyée de toutes pièces justificatives.

2- L'offre technique contient :

- une déclaration à souscrire ; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif
- Cahier des charges (partie I) devra être renseigné, signé, daté et cacheté (paraphé) par le soumissionnaire portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Planning prévisionnel : (insérer le planning selon le spécimen en annexe du cahier des charges)

3- L'offre financière contient :

- La lettre de soumission ; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) ; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire

NB : - Les documents et les pièces requises sont ceux exigés dans l'instruction aux soumissionnaires du cahier des charges.

- Toutes les copies doivent être en cours de validité, le maître de l'ouvrage se réserve le droit d'exiger l'original de chaque document

Les enveloppes doivent parvenir sous plis anonyme et fermé à l'adresse suivant :
A MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE BOUMERDES
Bureau d'ordre

« **A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres** »

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N°15 247 2018/DMO

VRD tertiaires du projet **400** logements sociaux locatifs à Bordj ménaïel dans la wilaya de Boumerde programme 3000 logements tranche 2010.

s.

La date de dépôt des offres est fixée au 15^{ème} Jours avant 10h30mn, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

L'ouverture des plis sera publique et se fera le même jour de dépôt des offres à 11 h 00 mn, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

Sudoku

	4		5		3	8	2	
		2						
			3					
7								
8			7	1				
				9	6		4	
9								6
		3	5					1
		5	6		4	2		

Codes

1	2	3	4	5	6	7	8	9	D	M
10	11	12	13	14	15				G	F
16	17	18							Z	B



7	3	8	3	5	3	2	3	2		6	3	9	3
3	10	1	11		10	3	10	12	11	4	6	3	2
	12	13	10	1	8	2	12	10	3		8	6	14
8	13	2	12	2	3		9	12	15	4	1	6	1
1		8	4	11	10	2	3		12	2	2	3	10
10	2	12	5	3	3		2	1	6	12	10		3
1	3	4	5		2	12		13	10		3	8	13
11		5	3	16	12	2	7	3	3	6		1	2
17	12	5		3		8	12	6	6	12	11	10	6
1	2	3	4	5	5	3	2	6		5	4	3	
13	6		11	12		12	7	12	17	10	3		1
7		17	12	10	10	13		11	4	1	5	1	6
2	12	9	17	3	2		10	10	8		5	13	3
3	11		10	13	4	5	3		1	17	3	2	3
	12	18	3	2	6		5	4	10	6		6	6

Pêle-mêle

Une couleur d'un bleu clair tirant sur le mauve



- | | | |
|-----------|-----------|----------|
| ANCRER | FIERTE | MOLLESSE |
| ATTAQUE | GREFFIER | MONACAL |
| BUTER | HONORE | OBOLE |
| CAPORAL | INCARTADE | PACTISE |
| CHINER | IRONIE | RONGE |
| CONFIANCE | MALAGA | SKIEUR |
| EPLOREE | MANOIR | SUEDOISE |
| EXPEDIE | MINUTEE | SURGELER |
| FIANCEE | MODERNISE | SURSAUTE |

P	E	S	I	O	D	E	U	S	R	U	E	I	K	S
E	S	X	S	E	G	R	E	F	F	I	E	R	T	E
E	I	U	P	U	E	E	R	E	T	U	B	M	M	
C	T	M	R	E	R	D	P	S	E	I	N	O	R	I
N	C	O	A	G	D	S	A	L	S	R	D	R	M	N
A	A	N	T	E	E	I	A	T	O	E	C	A	V	U
I	P	A	T	R	L	L	E	U	R	R	L	N	E	T
F	O	C	A	O	O	N	E	N	T	A	E	L	A	E
N	R	A	Q	N	B	N	I	R	G	E	C	E	O	E
O	A	L	U	O	O	S	G	A	R	I	O	N	A	M
C	L	C	E	H	E	H	R	E	N	I	H	C	I	E

Mots fléchés

RACLE-RAIENT DÉMONSTRATION	FEUILLETA LE LIVRE VIVAIS	LOUANGÉ NÉDAILLÉ	COUÉ DE L'ARGENT	REFUGES DE LIÈVRE ÉGALISÉ	VRAIMENT CONTRE	LARGES ALLÈS
			DISPOSA EN LIGNES FEMME		ÉCRAN DU SALON MOMENT DE MANGER	
RENDIT PLUS TENDRE SUBTILISA		BÊTISE PAS VHS				
LEHML DL FLIPPER		OFFICE CÉLÈBRE				MISE À L'ÉCART
LIEU DE STOCKAGE		REC.LL		PAS NOIR	PAS EN GRANDE QUANTITÉ AI CHAUD	
MOUFLE AMÉLIORÉE	VENUE EN PLEURANT		SAC LONG ÉBRIÉTÉ			
		UN POIL À L'ŒIL ENRAGÉ, OPINIÂTRE		FATIGUAS RANGEAI		
GRAIN DE CUISINIER	PAS AP- PRIVOISÉ 11 M'S DI DÉTENTE				MÉLANGÉ	HÔDES
		ENTOURA DE L'ARIÈGE			S.A.SON PRÉCEDANT L'AUTOMNE ÉPUISSANTE	
CHANTEUR SPORTIF ÉTENDAIS			ALLÉGER LE LAIT			
				FOURNIR DES ARMES CANINE		
DIRIGER VERS UN MÉTIER	ANGLAIS HONORABLE MORDIL- LERA		FLUIDUE NICOLAS OU IVAN DE RUSSIE			DIEU GHEC DE L'AMOUR
					TERRFS SORTIES DE L'FAU	
CÉRÉALES				A. OUTER DES DECO- RATIONS PAS HAUT		LAISSER ALLER SON IMAGI- NATION
BORTE DE POIGNÉE		PRINCIPL DE BASE CLASSE FERMÉE		PASSAGE DE F. FUVF	MÉTAL DE RIJOUX LE HÉ HÉ LE TÊTE	
ENTRÉE DE LA MAISON	G	BRUNIT		INVERSE POSSÈDE		
			AFFLUENT DU RHÔNE POUR LE CAI CIJM			PRÉFIXE POUR À MOTIF
PIÈCE DE FERMETURE	ACCESSOIRE DE FEMME (... À MAIN)			QUI SI PERSONNEL		
	D					
				PRENDRE EN MA N		

Solutions

Mots codés	Mots fléchés	Sudoku
PAPETERIE SABA	RENTRE	126 749 835
RENONCER	PARIS	854 136 792
METAMORPHOSE	LAUSANNE	973 582 164
ONTE	PANAMA	365 278 419
USURF	TRISTESSE	419 278 419
SEVERE	PARACENTÈSE	278 278 419
RENTRE	RENTRE	653 278 419
RENTRE	RENTRE	287 491 356
RENTRE	RENTRE	738 964 521
RENTRE	RENTRE	642 315 987
RENTRE	RENTRE	591 827 643



NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police : 1548
- Gendarmerie nationale : 1055
- Sonelgaz : 3303
- Alerte kidnapping : 104
- Personnes en difficulté ou en détresse : 1527
- SOS Sécurité : 112
- SOS Santé : 115

Urgences

- SAMU : 021 23 50 50
- Police : 17
- Protection civile : 14
- Gendarmerie nationale : 021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers : 021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger : 021 73 00 73
- Centre antipoison : 021 97 98 98
- Centre des grands brûlés : 021 63 29 95
- Institut Pasteur : 021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha : 021 23 35 35
- CHU Ait Idir : 021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun : 021 91 21 63
- CHU Beni Messous : 021 93 15 50
- CHU Kouba : 021 28 33 33
- CHU Bab El Oued : 021 96 06 06
- CHU Bologhine : 021 95 82 24
- CHU El Kettar : 021 96 48 97
- HCA Ain Naâdja : 021 54 05 05
- Hopital Tixeraine : 021 55 01 10
- Hopital Zéralda : 021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie : 021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie : 021 74 24 28
- Tassili Airlines : 021 50 98 58
- Aigle Azur : 021 50 91 91
- Air France : 021 98 04 04

Dépannages

- Gaz : 021 68 44 00
- Electricité : 021 68 55 00
- Service des eaux : 021 67 50 30

Radios

- Chaîne I : 021 21 48 37
- Chaîne II : 021 69 11 70
- Chaîne III : 021 48 15 15
- Radio El Bahdja : 023 70 99 99
- Jil FM : 021 69 27 27
- ENRS : 021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom : 100
- Serveur vocal chèques postaux : 1530
- Seaal : 3394
- Scouts musulmans algériens : 3033
- Association algérienne de psychiatrie : 1512
- Réclamations : 18
- Renseignements / Réveil : 19
- Télégramme : 13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr : 026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi : 021 74 82 52
- Hôtel Hilton : 021 21 96 96
- Hôtel Sheraton : 021 37 77 77
- Hôtel Mercure : 021 24 59 70
- Hôtel Ibis : 021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier : 021 73 65 06
- Hôtel Safir : 0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh : 021 45 23 58
- Hôtel Mazafran : 021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda : 023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba : 021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba : 023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or : 021 54 25 62

- 09h00 : Bonjour d'Algérie
- 10h30 : Mawid Maa El Qadar
- 11h00 : Senteurs d'Algérie «Tébessa 1^{re} ptie»
- 12h00 : Journal en français
- 12h25 : Grand Format
- 12h45 : Faress Ahlami

- 14h00 : Hob Fi Qafasse El Itihame
- 14h40 : Dhakirate El Khayal
- 16h00 : Football «USMA-JSS» en direct
- 18h00 : Journal en amazigh
- 18h25 : Repères
- 19h00 : Journal en français

- 19h25 : Santé Mag
- 20h00 : Journal du 20 h
- 20h45 : Oua Aqadna El Azme
- 22h00 : Algérien olympic and sports awards 2018
- 23h30 : Repères



23h35 : Les experts

C'est le 1^{er} jour du Dr Langston en tant qu'enquêteur au sein de l'équipe des experts. Avec ses collègues, il est envoyé sur le lieu d'un cambriolage. Mais sur place, ils découvrent le corps de l'occupant des lieux, un Pr de gymnastique, mort carbonisé. Ils réalisent vite qu'ils ont affaire à un meurtre...



21h05 : The Passenger

Michael MacCauley, agent en assurances consciencieux dans une entreprise new yorkaise, mène une vie très bien réglée, rythmée par ses trajets quotidiens en train de banlieue. Alors qu'il vient d'apprendre qu'il était renvoyé après 10 ans de bons et loyaux services, Michael, ancien policier, rejoint Alex...



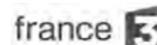
22h25 : Fort comme un ours

Tackasen, en Suède, est la terre des ours bruns depuis des millénaires. Des biologistes et des médecins ont délaissé leurs patients habituels pour venir percer la résistance des ursidés à l'inactivité. Pendant les 6 mois d'hibernation, le cœur du mammifère carnivore ralentit, ses reins cessent...



20h55 : Les Simpson

Bart Simpson a eu une brève carrière dans l'équipe de basket-ball de l'école élémentaire. Il s'est fait remarquer en jouant avec... la corbeille à papier. Lorsque Homer est devenu l'entraîneur de l'équipe, Bart lui a manqué de respect. Plusieurs conflits ont éclaté entre eux à chaque match.



21h00 : Destination Eurovision

Ce soir, la grande finale voit s'affronter les artistes plébiscités par le vote du jury et du public. Les 8 candidats sélectionnés, Bilal Hassani, Chimène Badi, Silvan Areg et Aysat entre autres, interprètent leurs chansons. Le titre et l'artiste qui récoltera le plus de suffrages aura l'honneur de représenter la France à l'Eurovision 2019 en mai prochain à Tel Aviv, en Israël, et aura la chance d'interpréter...



20h55 : Echappées belles

Du chef au producteur en passant par le photographe culinaire, Jérôme est allé à la rencontre de Lyonnais unis par leur amour pour la «bonne bouffe». **Reportages** : comment Lyon est-elle devenue la capitale de la gastronomie ? La Dombe, le pays des mille étangs. Les toques atypiques...



20h55 : Chroniques criminelles

L'affaire Jacques Métais: le catamaran de la mort. Le 4 octobre 2010, le cadavre de Jacques Métais, 66 ans, est retrouvé au large des calanques de Marseille. Il est lesté d'une ancre, les mains entravées par une chaîne en métal et le visage recouvert de Scotch, comme une momie ! Le retraité vivait pourtant à Minorque, aux Baléares, à bord de son voilier...



20h40 : Looper

En 2044, Joe est un Looper, un tueur à gages qui utilise les voyages dans le temps pour faire disparaître des gens qui déplaisent à Abe, un pont de la mafia. Quand Seth, un de ses collègues et ami, poursuivi par les hommes de Abe, se réfugie chez lui, Joe le protège et apprend que le Faiseur de pluie, un criminel impitoyable, va régner sur la mafia...



Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites : 0776 88 22 38

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja : 0795 22 65 77

AEROPORTS

- Houari Boumediène - Alger : 021 50 91 91
- Rabah Bitat - Annaba : 038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran : 041 59 10 77
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : 023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine : 031 81 01 24
- 8 Mai 1945 - Sétif : 0651 88 73 66

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : 029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : 029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : 029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun : 049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar : 049 96 99 33

Hôtels - Est

- Hôtel Antar - Béchar : 049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda : 035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda : 035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud : 0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued : 032 11 89 02

- Hôtel Marriott - Constantine : 035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine : 031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine : 031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba : 038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba : 038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif : 036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran : 041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran : 041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran : 041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : 043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : 043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : 043 32 30 25

Cross-Challenge Saïd-Cherdioui

Près de 1200 athlètes dont des étrangers attendus à Tizi-Ouzou

La 35^e édition du Cross Saïd-Cherdioui de Tizi-Ouzou, 8^e étape du Challenge national de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), devrait enregistrer la participation de plus de 1200 athlètes dont plusieurs étrangers, toutes catégories confondues, (écoles, benjamines, minimes, U18, U20 et seniors / garçons et filles).

«Jusqu'à mercredi, la Ligue de Tizi-Ouzou, organisatrice de la compétition, a enregistré l'inscription de près de 1200 athlètes de différentes catégories confondues, et pourrait battre le record de participants pour cette saison, en dépit des conditions climatiques qui pourraient être défavorables pour les athlètes et organisateurs», a indiqué la même source. Au delà du niveau technique qui pourrait caractériser le Challenge à la lecture des engagés, notamment, chez les seniors, le président de la Ligue, Farid Boukais a confirmé la présence de 14 athlètes étrangers dont 7 dames venus de 7 pays différents. Outre la présence des meilleurs de l'élite nationale chez les hommes et les dames, le cross sera rehaussé par la participation de Phillip Kopyrko (Ouganda), Gilbert Kipkorir (Kenya), Adane Wuletaw Belete et Tesema Mokenin Ashagre (Ethiopie), Mohamed Fares (Maroc), Oussama Slimani (Tunisie) et Jerimy Lamine Belkacem (France) pour les hommes. Chez les femmes, il y aura l'engagement assuré de Patricia Chekwemboi (Ouganda), Emily Chebet Kipchmbia (Kenya), Netsanet Desta Gebre, ShitoWudessa Osu et HawiAlemu Negeri (Erythrée), Hanane Bouaggad (Maroc) et de la Tunisienne Marwa Bozayani. Face à ces athlètes, l'élite algérienne aura fort à faire et tentera de saisir l'occasion pour s'illustrer aux yeux de la Direction

technique nationale (DTN) et arracher une place pour les Championnats du monde au Danemark. « Sous la conduite des éléments de la sélection nationale militaire qui se sont illustrés, lors des précédents cross, les représentants algériens tenteront de gagner et de fournir une prestation convaincante pour la DTN », a souligné la direction, citant, comme exemple, Hicham Bouchicha, Ali Grine et Billal Tabti (sélection militaire), Ibrahim Mohamedi du RC Arbaâ et Ramdane Ouarghi (Ouled Fayet AC) et bien d'autres qui viendront se mesurer au plus forts. Les athlètes dames algériennes auront, elles aussi, à cœur de démontrer qu'il faut compter sur elles dans les grands rendez-vous. Sous la conduite de la Bordjienne Kenza Dahmani qui devrait se donner à fond pour prouver qu'elle est la meilleure au niveau national, et surtout faire oublier son ratage lors du cross d'Alger, samedi dernier. Outre, Dahmani, d'autres athlètes seront à suivre, à l'image de Siham Sennani et Malika Benderbal (protection civile d'Alger) dans un cross qui reste ouvert sur tous les pronostics. Le cross Saïd-Cherdioui a été délocalisé de la commune de Fréha pour un autre parcours situé à la sortie sud de la ville de Tizi-Ouzou pas loin de la rocade allant vers Azzazga. «Un tracé qui convient parfaitement aux épreuves de cross-country» ont assuré les organisateurs qui n'ont rien laissé au hasard



pour réussir un sans-faute. Cette 35^e édition Saïd-Cherdioui sera dédiée aux mémoires de Bachir Belkacem, un ancien membre de la Ligue décédé lors des préparatifs d'une édition de cette compétition et au défunt journaliste sportif Abdou Seghouani décédé le 4 juillet 2018.

Programme des courses :

08h45 : Ecole filles 1400 m
08h55 : Ecole garçons 1400 m

9h05 : Benjamines 1800 m
9h15 : Benjamins 1800 m
9h30 : Minimes filles 2800 m
9h45 : Minimes garçons 3200 m
10h00 : U18 filles 3500 m
10h15 : U18 garçons 4600 m
10h45 : U20 hommes 6000 m
11h15 : U20 et seniors dames 4600 m
11h45 : Seniors hommes 9000 m

Bilel .C

Badminton à Oran

L'indisponibilité des salles et le manque d'encadreurs freinent le développement

L'indisponibilité des salles et le manque flagrant en matière d'encadreurs sont les principaux obstacles qui freinent le développement du badminton à Oran, a déploré le président de la Ligue de wilaya de cette discipline. «Nous trouvons des difficultés énormes pour disposer de salles de sports où travailler ou organiser des compétitions, notamment, dans la commune d'Oran. Ce problème s'est accru après la fermeture du Palais des sports Hammou-Boutelil qui connaît des travaux de rénovation en prévision des Jeux méditerranéens de 2021», a déclaré, ce jeudi, Abdelkader Bentabet. «Outre, cet handicap de taille, nous faisons également face à des insuffisances en matière d'encadrement. Les techniciens exerçant dans cette discipline sont rares», a-t-il ajouté. Fondée en 2016, la Ligue de wilaya d'Oran de badminton chapeaute pas moins de 6 clubs, un nombre ne répondant pas aux aspirations des dirigeants de cette instance qui tablaient, lors de la création de leur Ligue, sur un meilleur nombre de pratiquants au niveau de la capitale de l'Ouest, réputée être un pôle sportif par excellence. «Pis, la situation du badminton oranais se détériore de

plus en plus en raison du manque d'infrastructures capables d'accueillir la compétition, ce qui explique le fait que jusqu'à l'heure actuelle, nous peinons toujours pour démarrer la saison sportive», a encore dit le président de la Ligue de wilaya. Soulignant la «bonne volonté» de la Direction de la jeunesse et des sports pour aider cette discipline en débloquent, chaque année, une subvention de l'ordre de 400.000 DA, le même responsable a souhaité l'implication des responsables du sport scolaire dans le développement de la discipline à Oran en particulier et en Algérie d'une manière générale. Il a souhaité à ce propos des facilités pour l'exploitation des sites sportifs appartenant au secteur de l'Éducation, «un secteur où nous devons investir aussi pour attirer un maximum de jeunes souhaitant pratiquer ce sport», a estimé Bentabet, préconisant au passage la contribution des cadres de sport, non spécialisés qu'ils soient, pour rattraper le déficit enregistré dans ce domaine. La Fédération algérienne de badminton avait organisé, à Oran, vendredi passé, un forum dédié, notamment, aux équipes nationales.

Coupe d'Algérie de basket-ball - Messieurs

Le WO Boufarik domine l'USM Alger et passe en 8^{es} de finale

Le WO Boufarik s'est qualifié aux 8^{es} de finale de la Coupe d'Algérie de basket-ball, en battant l'USM Alger sur le score de 74 à 65 (mi-temps : 36-31), en match comptant pour les 16^{es} de finale disputé, ce jeudi, à Staouéli (Alger). Trois autres équipes ont décroché leur billet pour les 8^{es} de finale, à savoir, l'US Biskra, le NB Staouéli et l'AFK Mostaganem, après les forfaits respectifs de l'OMS Miliana, l'AB Skikda et le RC Constantine.

Mondial de pêche sportive en apnée

La sélection algérienne avec 5 athlètes à Majorque

Cinq athlètes représenteront l'Algérie lors de la Coupe du monde de pêche sportive en apnée et au Masters, prévus vendredi et samedi à Palma de Majorque (Espagne), a indiqué la Fédération algérienne de sauvetage, de secourisme et des activités subaquatiques (FASSAS). Il s'agit d'Anis Mohamed Medjadji, de Mohamed Belhadj-Kacem, de Mustapha Belhadj-Kacem, de Lakhdar Khaloufi et de Samir Tibali. Lors de l'édition 2018 de la compétition, l'équipe nationale avait arraché la 3^e place, devançant des équipes réputées dans la discipline.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA : TIPAZA

DAIRA : KOLEA

COMMUNE : KOLEA

096242359568208 : (N.I.F) رقم التعريف الجبائي

AVIS D'APPEL INFRUCTUEUX D'OFFRES NATIONAL
AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES

N° : 08 / 2018

Le président de L'APC de KOLEA informe tous les soumissionnaire que l'avis d'offre national concernant

L'opération suivante :

• **ETUDE, SUIVI, ET REALISATION D'UN SIEGE APC**

(REALISATION SIEGE APC)

A KOLEA

paru le 01/12/2018 dans la presse L'ECHO D'Algérie, et 02/12/2018 la presse akhbar el yawme et Bulletin officiel, le bomop a été déclaré infructueux.

Le motif : Les présentations ont dépassé l'enveloppe financière suivant l'article 40 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

Real Betis

Ryad Boudebouz proche de la sortie

Le Betis de Séville s'est déplacé jeudi soir à Barcelone pour y affronter l'Espanyol en match aller des quarts de finale de la Copa del Rey.

Si Mandi faisait partie naturellement du groupe, en revanche Boudebouz a été mis à l'écart par le coach du club andalou, son transfert vers un autre club devrait se faire avant la clôture du marché hivernal. C'est dire que l'international algérien est plus que jamais sur le départ cet hiver et la Ligue 1 française est aux aguets. Transféré il y a un an et demi bientôt de Montpellier au Betis contre 7 M€, Boudebouz pensait avoir fait le bon choix. Le style du milieu de terrain à la technique impeccable devait bien se marier à un championnat offensif. Sa première saison a été contrariée par deux blessures moyennes en août puis en septembre-octobre avant de terminer titulaire lors des six derniers mois. Bilan : 15 titularisations pour

27 matches de Liga, 2 petits buts inscrits et 3 passes décisives. Il lui fallait confirmer pour monter en puissance. Seulement la donne a changé cette saison. Après six rencontres de Liga démarrées en tant que titulaire, Boudebouz ne semble plus faire partie des plans de son entraîneur. Quique Setien lui préfère Giovanni Lo Celso ou Sergio Canales dans l'entrejeu pour guider l'équipe verdiblanca, sans oublier les présences du capitaine éternel Joaquin, de l'expérimenté Andres Guardado et même d'un joueur de complément comme le Japonais Inui. C'est bien simple, l'ancien de Montpellier ou de Sochaux n'a même pas été convoqué lors des trois dernières rencontres, dont un match de Copa del Rey face à Huesca où

ont joué d'habituels remplaçants. Malgré cela, le joueur a tout de même gardé une belle cote sur le marché des transferts. Intéressé de longue date, l'OGC Nice a retenté sa chance l'été dernier sans que l'affaire puisse aller au bout. «Cela fait deux ans qu'on le suit. On essaye, mais malheureusement son club n'a pas voulu le lâcher. C'était pour nous un complément», confiait le président niçois qui a toujours un œil sur ce dossier puisque d'après *France Football*, Boudebouz reste dans le viseur du Gym, qui pourrait tenter de se le faire prêter avant la fin du mercato de cet hiver. D'autres formations de Ligue 1 surveillent également le joueur de 27 ans. Voilà qui l'arrangerait bien pour le sortir de cette situation délicate au Betis.



Libre de tout engagement avec le FC Porto en juin Brahimi est très convoité

Comme tout le monde le sait, l'international algérien, Yacine Brahimi, va tourner une page. En juin 2019, il arrivera au bout de son contrat avec le FC Porto, un club où il a su briller depuis son arrivée en 2014. A 28 ans, le Fennec arrivera à un tournant capital l'été prochain. Un tournant qu'il faudra parfaitement négocier puisqu'il sera libre de tout engagement avec Porto. Si le principal intéressé reste discret à ce sujet ces derniers mois, son président, Pinto da Costa, est beaucoup plus bavard dans la

presse lusitanienne. «C'est un sujet que l'on a abordé 200 fois. Seul Brahimi peut décider ou non de continuer. Il a reçu nos propositions et sait combien on peut donner. Il a également le droit d'opter pour d'autres clubs, comme ce fut le cas l'année dernière avec Reyes et Marcano». La balle serait donc dans le camp Brahimi puisque le FC Porto n'aurait donc pas abandonné l'idée d'étendre son bail comme l'a confié Pinto da Costa. Porto avait fixé son prix à 30 M€ l'été dernier. Quelques

mois plus tard, les Dragons vont devoir se résoudre à laisser négocier le joueur acheté 6,5 millions d'euros avec d'autres clubs dès ce mois de janvier et à le laisser partir libre. Les candidats pour s'adjuger les services de Brahimi sont très nombreux. En Premier League, Everton, West Ham, Newcastle, et Arsenal, sont de possibles destinations. Du côté de l'Italie, l'AC Milan, la Lazio Rome et l'AS Roma auraient un œil sur lui. En Turquie, son nom a été lié à Fenerbahçe.

OGC Nice

Vieira : «Atal, tous les entraîneurs aimeraient l'avoir»

Le coach de l'OGC Nice, Patrick Vieira, est revenu sur la bonne première partie de saison de l'international algérien, Youcef Atal, lors d'une conférence de presse. Le technicien français a déclaré : «Youcef, c'est le genre de joueur que tous les entraîneurs aimeraient avoir dans leur effectif.»

Il a ajouté : «Il aime être sur le terrain en plus d'être toujours à l'écoute et réceptif. Je le découvre encore de jour en jour.» L'ancien joueur d'Arsenal a ajouté : «Bien sûr, pas mal d'aspects de son jeu ont besoin d'être développés. Il doit varier un peu plus son jeu notamment», avant d'enchaîner : «Mais il travaille beaucoup, et il est irréprochable au niveau de l'attitude. Je prends beaucoup de plaisir à travailler avec lui, c'est un joueur d'avenir.»

Atal : «J'essaie d'améliorer mon niveau chaque jour»

L'international algérien de l'OGC Nice, Youcef Atal, est revenu sur saison avec les Aiglons dans une déclaration, jeudi, en conférence de presse. L'arrière droit a déclaré : «Je suis vraiment très content d'être ici et de faire un bon début de saison. Je n'ai pas été blessé, tout va bien pour moi.» Il a ajouté : «Je veux être meilleur au fil des saisons. Je me suis fixé cet objectif et je travaille pour l'atteindre. J'essaie d'améliorer mon niveau chaque jour.» À une question concernant son engagement sur le terrain, l'ancien du Paradou AC dira : «C'est mon style de jeu. J'aime me donner à fond tout le temps. C'est une manière aussi de rendre au club la confiance qu'il m'a donnée.»



Benzia : «Le Fenerbahçe ne mérite pas cette situation»

Le milieu de terrain algérien du Fenerbahçe, Yassine Benzia, est revenu sur la situation du club et ses performances individuelles dans le championnat turc dans une déclaration à la presse locale après l'élimination, jeudi dernier, en Coupe face à Umraniyespor.

Le meneur de jeu algérien a déclaré : «On est tous très triste de cette situation. C'est difficile de passer quand sur les deux matchs (aller/retour), on prend un carton rouge». Il a ajouté :

«Il faut continuer à travailler plus et à donner plus pour le Fenerbahçe, car le club ne mérite

pas d'être à cette place.» Concernant ses performances depuis son arrivée en Turquie, l'international algérien a déclaré : «Je n'ai pas eu l'enchaînement que je devais avoir, j'ai bien commencé la saison, mais depuis on m'a changé de poste et je ne joue plus au poste de numéro 10.»

Le joueur de 23 ans a ajouté :

«Je ne sais pas si les supporters le remarquent, mais personnellement je ne joue plus comme au début quand on m'avait donné beaucoup de confiance.» Il a conclu : «Toutefois, l'essentiel c'est l'équipe et quand à moi je vais donner le maximum à n'importe quel poste.»

Ses supporters lui mettent la pression

Vent de panique à l'USMA

Il n'y a peut-être que chez nous que le leader du championnat est chahuté par ses propres supporters, parce qu'il a eu le malheur de se faire éliminer en Coupe d'Algérie.

Ce qui se passe actuellement à l'USMA est tout simplement surréaliste, à la limite du grotesque.

Le directeur général du club, Abdelhakim Serrar obligé de se «cacher» pour échapper à la vindicte populaire. Un coach sur la sellette et dont les jours semblent comptés à la tête de la barre technique. Le bus de l'équipe caillassé. La presse parle de la crise qui s'installe, alors que l'équipe caracole en tête du championnat depuis le début du championnat. Certes, il y a la menace de la JSK qui revient fort depuis le début de la phase retour, mais cela n'explique pas le désarroi et la panique dans lesquels se retrouvent les Rouge et Noir, après une défaite aussi amère soit-elle. L'accumulation des éliminations en Coupe de la CAF, la Coupe arabe et la Coupe d'Algérie peut expliquer la colère des fans et leur déception, mais celles-ci doivent être contenues et ne pas déborder au point de menacer dangereusement la suite de la saison de l'équipe. Dans ces moments difficiles, que pratiquement tous les clubs connaissent au cours d'une saison, tout le monde doit converger dans le même sens pour atteindre l'objectif principal qui est

le titre de champion. Autrement, on se fait harakiri ! Dans ce contexte, le huis clos décrété par la Ligue face à la JS Saoura, ce samedi, tombe à point nommé pour éviter le clash entre les joueurs et les supporters. Certains diront que la direction du club l'a vivement souhaité et l'a obtenu. L'on ne comprend pas le comportement de ces fans censés aider l'équipe, au moment où elle a le plus besoin d'eux. En tout cas, ils ne donnent nullement l'exemple et surtout ne sont pas les dignes successeurs de leurs prédécesseurs, réputés pour leur fidélité à leurs couleurs dans toutes les circonstances.

Les Usmistes ont perdu cinq finales de Coupe d'Algérie de suite, sans que cela n'ébranle un tant soit peu l'amour fusionnel et le respect entre le joueur et le supporter. Ils pleuraient ensemble en silence dans le vestiaire sur leur sort.

Dans les années 70, au lendemain d'une énième désillusion en Coupe, un supporter inconditionnel des Rouge et Noir avait écrit, en rouge et en majuscules sur le mur immaculé d'une école située à proximité du



Mausolée de Sidi Abderrahmane: «Qui vivra verra, l'USMA vaincra». Une prémonition qui se réalisera quelques années plus tard. Mais visiblement, les supporters de cette génération ne voient pas plus loin que le bout de leur nez. Autre temps,

autre mœurs, le fan n'est plus ce qu'il était. L'on parle d'une époque à jamais révolue. Aujourd'hui, il faut le dire par son comportement, le supporter est nuisible à son équipe en mettant une pression terrible sur les joueurs. Ces derniers sont souvent

insultés, parfois agressés pour avoir raté un match. Ça devient une habitude dans nos stades. Il n'y a plus de culture dans notre football. On veut gagner tout le temps, ce qui est pratiquement improbable dans le sport.

Ali Nezlioui

CAN-2019

La compétition se déroulera dans 5 villes égyptiennes et 8 stades

Le président de la Fédération égyptienne de football (EFA) Hany Abo Rida a dévoilé la liste des cinq villes et huit stades qui vont accueillir les matches de la Coupe d'Afrique des nations 2019 (15 juin-13 juillet) sur une chaîne TV locale. Les rencontres se joueront au Caire et dans sa banlieue (El Nahda), à Alexandrie et dans sa banlieue (Al Meks), ainsi qu'à Ismailia, à Port Saïd et à Suez. Cette concentration de sites devrait faciliter la vie des participants, des officiels, des médias et évidemment des spectateurs. «Nous ne choisissons pas seulement un stade parce que sa pelouse est verte, a ainsi expliqué Hany Abo Rida à la chaîne ON Sport TV. Nous prenons aussi en compte d'autres facteurs-clés tels que les hébergements, les transports ainsi que l'ambiance dans une ville-hôte». Le tirage au sort de la phase finale de la CAN-2019 sera effectué en avril prochain à l'issue de la sixième et dernière journée des éliminatoires. La sélection algérienne avait composté son billet pour la CAN 2019 grâce à son succès en déplacement contre le Togo (4-1) en match comptant pour la cinquième journée des éliminatoires.

Ligue 1 -19^e journée

L'USMA et le MCA jouent gros



La 19^e journée du championnat de la Ligue 1 se poursuit ce samedi avec trois rencontres au menu, dont un certain ESS-MCA. Deux formations du haut du tableau qui ont connu des fortunes diverses en Coupe d'Algérie. Si l'Entente a repris des couleurs en écartant de son chemin, l'USMA, le MCA a été éliminé par son voisin le NAHD. C'est dire que la crise chez le vieux club algérois n'est pas loin, surtout s'il subit un nouveau revers à Sétif. Est-ce à dire que les jours de son coach, Adel Amrouche sont menacés ? C'est une forte probabilité.

L'on peut dire la même chose de son collègue de l'USMA, Thierry Froger, très contesté actuellement chez les Rouge et Noir. Un autre résultat que la victoire, ce soir, face à la JS Saoura, signifierait automatiquement son départ. Le technicien français joue certainement sa dernière carte. D'ailleurs, la direction a prévenu : «Froger ne sera pas limogé avant le match contre Saoura». Mais, après ? Il est vrai que l'USMA a besoin de s'imposer pour reprendre confiance dans ces moments délicats. Le club a besoin de la victoire pour retrouver la sérénité. Pour rappel, le match se déroulera à huis clos. C'est peut-être un mal pour un bien pour Zemmamouche et ses coéquipiers qui éviteront ainsi d'affronter leurs supporters très mécontents après l'élimination en Coupe d'Algérie.

Enfin, il y aura moins de passion et de pression au cours du match qui opposera à Médéa, l'OM local au PAC. Mêm si les gars si Titteri sont appelés à gagner pour s'éloigner de la zone des turbulences. Cela dit, ils n'auront pas la tâche facile face au Paradou AC. Une équipe joueuse et très difficile à manier composée de jeunes joueurs très talentueux.

Le programme :

Samedi 26 janvier
Médéa : OM-PAC 15h
Bologhine : USMA-JSS 16h (à huis clos)
Sétif : ESS-MCA 16h

Dimanche 27 janvier
20 Août 1955 : NAHD-CABBA 15h
Hamlaoui : CSC-MOB 17h

Ali Nezlioui

Ligue 2 professionnelle

Une cellule de crise pour sauver le MC Saïda



Une cellule de crise a été constituée, jeudi, pour sortir le Mouloudia de Saïda (MCS), club évoluant en ligue 2 professionnelle de football, de la situation délicate qu'il traverse. Cette décision a été prise lors d'une réunion du wali de Saïda, Seïf El Islam Louh, au siège de la wilaya, avec le président du club amateur (CA) et le directeur général de la Société sportive professionnelle (SSP) et les représentants des supporters du MCS. A cette occasion, le wali a souligné que cette cellule examinera tous les problèmes dont souffre le club et tentera de trouver les solutions adéquates, exhortant les membres de cette cellule dirigée par le directeur de la jeunesse et des sports, Bachir Mebarki, à tenir une réunion dimanche

prochain pour débattre de toutes les difficultés qui entravent à la réalisation de bons résultats et trouver des solutions pour remettre le MCS sur rails. Il a également appelé à se regrouper autour de l'équipe fanion de Saïda qui traverse une étape critique et à la soutenir pour lui permettre d'atteindre ses objectifs dans le restant du championnat de ligue 2 professionnelle. La cellule de crise est composée du président du club amateur Mohamed Messaadi, du directeur général de la SSP Boualem Khélifa et du président d'APW, Abdelkader Aoued. Le MCS occupe la 12^e place au classement du championnat avec 19 points. Il accueillera, pour la prochaine journée, l'ASM Oran, vendredi au stade «13 avril 1958» de Saïda.



Météo	Alger	Oran	Constantine	Béchar	Ouargla
Min° Max°	6°/16°	7°/20°	0°/10°	3°/20°	4°/20°
Horaires des prières	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
Alger	06:17	13:01	15:47	18:11	19:34

En marge de la Journée internationale de l'éducation Kaouane : «Les différents médias nationaux accomplissent convenablement leurs missions»

Le ministre de la Communication s'est félicité du rôle de son secteur dans l'accompagnement de l'effort national, dans le domaine éducatif. C'est ce qui ressort de sa déclaration faite, ce jeudi, à Alger, lors de la célébration, pour la première fois, de la Journée internationale de l'éducation.

Djamel Kaouane a, dans ce cadre, souligné que les différents médias nationaux, notamment la Télévision nationale et les radios « accomplissent convenablement leurs missions ». Il a fait savoir que des programmes éducatifs sont diffusés, aux niveaux central et régional, dans le cadre de la promotion de l'éducation et la vulgarisation des valeurs de justice et de tolérance. Le premier responsable du secteur de la Communication a ajouté que son département veille « à la réussite de cette stratégie, à travers un contenu qui vise le renforcement des générations futures et l'adaptation aux nouvelles technologies ». Le ministre, a par la suite, mis l'accent sur l'importance du partenariat et la conjugaison des efforts avec différents acteurs, afin d'assurer une édu-

cation qui permettra aux générations montantes d'adapter les grandes orientations du développement et contribuer au développement durable. Il a, par ailleurs, plaidé pour un effort collectif continu, pour assurer la promotion du système éducatif, notamment au regard des défis et des conséquences engendrées par les mutations mondiales.

A noter que le 24 janvier, a été décrétée Journée internationale de l'éducation, par l'Assemblée générale des Nations unies.

L'Unesco appelle les pays à renforcer leur engagement politique en faveur de l'éducation en tant que force d'inclusion propice à la réalisation de tous les objectifs de développement durable.

Ali B.



Intempéries

L'Armée intervient pour rouvrir les routes et prêter assistance aux citoyens à Skikda, Batna et Jijel



Des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) sont intervenus, ces dernières 24 heures, pour rouvrir les axes routiers bloqués et prêter aide et assistance aux citoyens dans les wilayas de Skikda, Batna et Jijel en mobilisant tous les moyens humains et matériels nécessaires, suite aux intempéries qui touchent les régions du nord du pays, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale.

« Suite aux intempéries ayant marqué les régions du nord du pays, accompagnées de fortes chutes de neige et en continuité des interven-

tions de l'Armée nationale populaire pour rouvrir et désenclaver les routes et les zones touchées, et en exécution des instructions du général de corps d'armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, des détachements de l'ANP relevant de la 5^e Région militaire, ont procédé, les 24 et 25 janvier 2019, au déneigement des routes et des pistes bloquées à Skikda, Batna et Jijel et prêter aide et assistance aux citoyens, en mobilisant tous les moyens humains et matériels nécessaires ».

Moussa O.

Coopération algéro-tunisienne dans le secteur des TIC

La 3^e session s'ouvre aujourd'hui à Alger

L'Algérie abritera la 3^e session du Comité technique mixte algéro-tunisien pour la coopération dans le domaine de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, prévue aujourd'hui et demain à Alger, a indiqué le ministère de la Poste, des Technologies de l'Information et des Communications. Les travaux de cette session, qui s'inscrit conformément aux recommandations de la 21^e session de la Grande commission mixte algéro-tunisienne, tenue à Tunis le 9 mars 2017, seront présidés par Houda-Imane Faraoun, et le ministre tunisien des Technologies de

l'Information et de l'Economie numérique, Anouar Maârouf. Cette session permettra l'évaluation de la mise en œuvre de l'accord conclu entre les deux parties et le suivi des recommandations issues de la 2^e session de ce comité qui s'est tenu le 13 et 14 mars 2016 à Tunis, notamment dans le domaine postal, les technopoles, la gestion des fréquences dans les zones frontalières, les infrastructures et services de télécommunication, ainsi que le développement de l'économie numérique.

Sonelgaz

Envoi prochain des factures aux clients par SMS

Les clients du groupe Sonelgaz pourront prochainement recevoir les factures de consommation de l'électricité et du gaz par le biais de messages téléphoniques (SMS), a annoncé, jeudi à Oran, le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni. « Une opération est en cours pour permettre aux clients de Sonelgaz de recevoir, prochainement, leurs factures par SMS », a déclaré le ministre lors de l'inauguration et la mise en service du centre national de contact (centre d'appel) relevant du groupe.

A ce titre, Mustapha Guitouni a assuré que le groupe Sonelgaz est en train de se numériser totalement, notamment pour le développement du service public et la modernisation de ses

prestations. Les clients pourront, désormais, connaître les montants de leurs factures en s'adressant à ces centres nationaux de contact par le numéro vert (3303), raccordant les quatre centres situés à Alger, Oran, Constantine et Annaba.

Ces centres permettront également aux clients de remettre leurs requêtes relatives aux prestations par un simple appel, à l'effet d'un traitement immédiat et interactif leur épargnant un déplacement vers les agences commerciales et techniques, a expliqué le ministre, insistant sur l'adoption de meilleurs modes de facturation, notamment par des dispositions aboutissant à la « fidélisation » davantage de clients.

Air Algérie

Des vols de et vers l'est du pays annulés en raison d'une mauvaise météo

Les vols de la compagnie nationale d'Air Algérie à partir et à destination des aéroports de l'est et du sud-est du pays ont été annulés en raison des mauvaises conditions météorologiques, a annoncé, jeudi, la compagnie nationale aérienne dans un communiqué. « Suite aux conditions météorologiques prévalant sur les aéroports de l'est et du sud-est (Constantine, Sétif, Tébessa, Jijel, Batna, Hassi Messaoud et Biskra), ayant engendré la neige, le verglas, un vent fort et une mauvaise visibilité, la cellule de suivi opérationnelle d'Air Algérie annonce des annulations des vols de et vers ces aéroports jusqu'à l'amélioration des conditions météorologiques ».

Coopération algéro-française dans le domaine de la Protection civile Boualem Boughelaf s'entretient avec l'ambassadeur de France

Le directeur général de la Protection civile, Boualem Boualem, a reçu, jeudi à Alger, l'ambassadeur de France, Xavier Driencourt, avec lequel il s'est entretenu du développement de la coopération bilatérale dans le domaine de la sécurité des personnes et des biens, a indiqué un communiqué des services de la Protection civile. Cette entrevue, qui s'inscrit dans le cadre de la dynamisation des relations algéro-françaises, a surtout permis aux deux parties d'examiner « tous les aspects liés au développement de la coopération dans le domaine de la sécurité des personnes et des biens, la gestion des risques courants et majeurs, en particulier dans le domaine de la formation et l'échange d'expertise », précise la même source.

A la faveur de cette rencontre, l'ambassadeur de France a salué « l'excellence » des relations entre l'Algérie et la France dans le domaine de la sécurité civile et « l'évolution spectaculaire » de la Protection civile algérienne, ces dernières années.

Transport maritime Oran-Alicante reportée et Oran-Barcelone annulée pour cause d'intempéries

La desserte de transport maritime des voyageurs Oran-Alicante (Espagne) programmée, jeudi, a été reportée, à hier, et celle Oran-Barcelone, prévue pour le 28 janvier en cours, a été annulée à cause des intempéries, a-t-on appris auprès de la directrice régionale ouest de l'Entreprise nationale de transport maritime des voyageurs (ENTMV). Ainsi, la desserte Oran-Alicante, prévue jeudi, a été reportée au vendredi 25 janvier à 19h00, a fait savoir Amaria Zerouali. Dans ce cadre, la direction régionale de l'ENMTV a appelé les voyageurs à se présenter au port d'Oran à partir de 14h00 pour recevoir les procédures d'embarquement. Concernant le voyage maritime Oran-Barcelone (Espagne) prévue le 28 janvier en cours, il a été annulé à cause des mauvaises conditions météorologiques, selon la même responsable.

Mobilis Partenaire des «Algerian Olympic and Sports Awards 2019»

Mobilis, partenaire du Comité Olympique Algérien, co-organise les « Algerian Olympic and Sports Awards », qui auront lieu le 26 janvier 2019 à l'hôtel Sheraton, Club des Pins, à Alger, en présence des représentants de la famille du mouvement sportif algérien, des personnalités du monde politique et économique et des représentants de la presse nationale et étrangère. Placée sous le haut patronage du président de la République, cette cérémonie couronnera les meilleures performances sportives de l'année 2018, et consacrera les meilleurs athlètes, techniciens, dirigeants et acteurs du mouvement sportif algérien de l'année 2018. Des prix spéciaux d'excellence récompenseront, également, les meilleures institutions et opérateurs ayant servi le sport en Algérie. La 4^e édition de cet événement, vise à encourager l'élite de nos athlètes pour réaliser plus de résultats, remporter plus de sacres, et ainsi porter haut les couleurs de l'Algérie. A travers l'accompagnement de cette grande manifestation sportive, Mobilis, entreprise nationale et partenaire officiel du COA, démontre, une nouvelle fois, son engagement à soutenir et accompagner le sport national à travers toutes ses disciplines.



 **L'ECHO**
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information



www.lechodalgerie-dz.com